

Communauté de communes du Pays Mornantais

Séance du Conseil communautaire du 18 mars 2014

>>> www.copamo.fr

Rapport d'activités Année 2013



Communauté de communes
du Pays Mornantais

Le Clos Fournereau
CS 40107 - Rte de St-Laurent-d'Agny
69440 Mornant
Tél. : 04 78 44 14 39
Fax : 04 78 44 08 80
copamo@cc-paysmornantais.fr

2013

PREAMBULE

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, apporte une innovation importante en matière de communication des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale).

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Ce rapport a été élaboré en coordination avec les services communautaires.

MOT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les Maires, Maires Adjoints et Conseillers Municipaux,

Le choix de la photo de couverture de ce rapport d'activité 2013 n'est pas anodin.

Outre le fait que le promeneur au terme de son ascension embrasse d'un seul coup la quasi-totalité de notre territoire, il en découvre l'identité faite de coteaux, de vergers, de grandes prairies mais aussi de crêts boisés, de villages ici et là, regroupés autour de leur église, de zones industrielles bien intégrées mais aussi, au loin, émergeant d'une brume orangée la Métropole , si proche et si lointaine, avec ses universités, ses hôpitaux, ses gares mais aussi ses marchés paysans et ses besoins d'évasion.

L'aménagement du site de Saint André la Côte est exemplaire. D'abord par la parfaite adaptation du projet au site, sa discrétion, son esthétique, sa fonctionnalité. Il témoigne de la persévérance dans l'action de notre Collectivité qui l'avait imaginé il y a près de vingt ans et aussi d'une collaboration efficace entre les différents partenaires, COPAMO, Communes, Département et Région.

Devant notre promeneur, un territoire à l'identité affirmée par une politique volontariste de préservation de son agriculture, de ses enjeux environnementaux mais aussi économiques, prenant en compte son grand voisin et ses énormes potentiels mais n'occultant pas les problématiques de transports et de déplacements liés à cette proximité.

Devant notre promeneur, un territoire solidaire qui a su prendre des décisions fondatrices d'une éthique communautaire renforcée avec un nouveau Plan Local de l'Habitat, une redéfinition de l'exercice de la compétence voirie et le choix d'une gouvernance largement partagée entre les communes membres.

Devant notre promeneur, un territoire remarquable dont nous, élus, avons la responsabilité.

Alors devant la table d'orientation respirons profondément, imprégnions nous de la majesté du site et entendons le message d'espoir qui nous est envoyé.

Merci au personnel communal et intercommunal pour le travail fourni au cours de cette année, merci aux élus pour leur engagement et leur passion.

Alain Estrade,
Président.

SOMMAIRE

- Opérations et évènements marquants 2013 page 5
- Les compétences page 9
- Le fonctionnement
 - * Représentation des communes
 - * Processus de prises de décisions
 - * Organisation décisionnairepage 10
- Les finances page 13
- Les moyens humains page 14
- Aménagement de l'Espace et Développement Durable
 - Habitat, Déplacements, Agriculture/Environnement, Géomatique**
 - Economie Emploi Formation, Aménagement du territoire,**
 - Aménagement Touristique, Gîte les Arches**page 15
- Services à la population page 31
 - Enfance-Jeunesse**
 - Solidarité**
 - Sports-Loisirs, Culturel**
- Moyens Généraux page 41
 - Patrimoine, Interventions Techniques, Voirie**
 - Administration Générale/Sécurité Juridique,**
 - Finances/Commande Publique, Communication, Ressources Humaines, Systèmes d'Informations**
- Annexes** page 56

OPERATIONS ET EVENEMENTS MARQUANTS 2013

Centre Aquatique intercommunal : Avancée du projet



Le chantier du Centre Aquatique va démarrer dans le courant du 1^{er} trimestre 2014 pour une ouverture, fin 2015. Simultanément, les travaux de la voie nouvelle reliant la RD30 au quartier de la Grange Dodieu à Mornant seront lancés. Ils devraient s'échelonner sur 4 mois.

Destinée avant tout aux familles et aux scolaires du Pays Mornantais, la nouvelle piscine sera équipée de trois bassins (natation, apprentissage et jeu) ainsi que d'une pataugeoire et d'un pentaglisse. Les options architecturales et techniques du bâtiment choisies par les élus de la COPAMO permettront de limiter au maximum son impact sur l'environnement : chaudière bois, pompe à chaleur, filtration à billes de verres, récupération des eaux de pluie pour l'arrosage, grand puits de lumières, etc.



Quartier des Arches et de la Grange Dodieu à Mornant

Les premiers travaux de réseaux ont débuté en octobre 2013 pour une mise en service courant 2015 dans ce quartier en pleine évolution :

- construction en cours de la caserne des pompiers,
- début des travaux du Centre Aquatique au 1^{er} trimestre 2014,
- locaux techniques de Mornant et du Département,
- réalisation d'un bâtiment multifonctions pour la COPAMO en 2015.

Une infrastructure prenant en compte les aspects paysagers (trame verte sur le chemin des Arches) et les modes de déplacements doux (cheminements piétons et cycles sécurisés) permettra de les desservir. Elle sera réalisée et financée par la COPAMO et la commune de Mornant. Elle prévoit :

- une voie nouvelle depuis la D30,
- une voie d'accès à la caserne,
- la requalification des voies existantes (Arches, Stade, Grange Dodieu),
- un cheminement piéton jusqu'au parc Ste-Agathe,
- une desserte modes doux depuis St Laurent d'Agny par l'ancienne voie ferrée,
- la création de stationnements mutualisés.

Signal de St-André-la-Côte :

Le repère touristique du Pays Mornantais



La COPAMO a inauguré les nouveaux aménagements du Signal de St André la Côte le 11 mai 2013 en présence des élus de la commune et des représentants du Conseil Général et de la Région. Habitants, professionnels du tourisme, officiels, près de 150 personnes sont montées à pied sur le site pour cet évènement et découvrir ses nouveaux équipements : passerelle panoramique (12,50m) et table d'orientation (1,20m), amphithéâtre (30 places) avec petite scène, borne didactique de Cassini.

Bien intégrés dans leur environnement, ils viennent renforcer l'attraction touristique du Pays Mornantais dont le Signal, point culminant à 934m, devient le repère, point phare des sorties vertes, en famille ou entre amis.

Nouvelle Ribambelle

Inauguration du nouveau bâtiment de la crèche intercommunale la Ribambelle, en présence des partenaires institutionnels et professionnels de la petite enfance, le 4 octobre 2013 à Mornant



Ouvert depuis janvier 2012, ce nouvel équipement d'accueil collectif pour les 0-4 ans est situé à proximité de l'école et du parking des Bruyères sur un terrain vendu à la COPAMO par la commune de Mornant pour l'euro symbolique. Plus vaste et plus fonctionnelle, la nouvelle Ribambelle offre une capacité supplémentaire de 9 places par rapport à l'ancienne qui était devenue trop petite et dont l'agrandissement n'était pas possible à son emplacement initial. Elle est aussi équipée d'un système de chauffage peu énergivore.

Un Bâtiment Basse Consommation

Les 272m² du bâtiment répondent à une démarche de qualité environnementale avec notamment, un chauffage par pompe à chaleur et un traitement de l'air par double flux, conformes aux normes de performance énergétique. La crèche est également accessible en fauteuil roulant et équipée pour l'accueil des enfants porteurs de handicaps



Objectif atteint pour l'accueil des 0-4 ans sur le Pays Mornantais

Dans le cadre de son contrat enfance avec la CAF du Rhône, avec son soutien financier et celui du Département du Rhône, la COPAMO est en mesure de proposer 177 places en garde collective sur le Pays Mornantais depuis janvier 2012. Soucieuse de maintenir un service de qualité constant malgré une population toujours croissante, elle privilégie la qualité d'accueil des jeunes enfants en s'appuyant sur du personnel compétent, formé et impliqué dans le projet de vie des crèches avec le concours de la SLEA à qui elle en a confié la gestion en janvier 2013.

Elle contribue aussi à la professionnalisation des assistants maternels par des actions via le RAMI (formations, groupes de travail, temps d'éveil collectifs, évènements culturels) pour pouvoir aussi contribuer à la qualité de garde individuelle. L'équilibre est donc préservé entre l'offre de garde collective (177 places) et individuelle avec 280 assistants maternels sur le territoire.

Eco-responsabilité au sein de la collectivité

Les agents de la COPAMO se mobilisent pour le Challenge mobilité Rhône-Alpes « au travail, j'y vais autrement »



En testant à 60% un autre mode de transport, dont principalement le covoiturage, mais aussi le vélo, ils ont réalisé lors du challenge régional du 6 juin, une économie de 745 km qui correspond aux trajets qu'ils effectuent d'habitude en voitures individuelles. Cela représente 100kg de CO₂ en moins dans l'atmosphère ! Concourant dans la catégorie « entreprises de plus de 50 employés de petites villes et territoires ruraux », ils ont été classés 17^e sur 53, ce qui est un très bon résultat pour une 1^{ère} participation. La COPAMO a profité de cet évènement pour lancer une démarche Développement durable (DD) auprès de ses services.

Lancement de la démarche Développement Durable de la COPAMO

Son objectif est de réduire l'impact écologique des consommations énergétiques de la collectivité ainsi que les coûts de production et de fonctionnement liés à sa consommation en papier, électricité, encre, carburant, etc. D'ici 2014, les agents vont dresser un plan d'actions éco-responsables répertoriant tous les éco-gestes à adopter au quotidien. Un diagnostic interne sera réalisé au préalable pour analyser les besoins, mesurer les pratiques actuelles et dégager les premières pistes d'amélioration.

Protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP)

Chaque année dans le département du Rhône, 500 hectares de terrains agricoles disparaissent au profit de l'urbanisation (des zones d'activité, des parkings et autres infrastructures...). En 10 ans, cela représente l'équivalent en superficie, de 6 communes. Pour stopper cette tendance des périmètres de protection (PENAP) sont définis afin d'assurer le maintien des espaces agricoles et naturels et d'éviter la spéculation foncière sur ces zones.

Grâce à la mobilisation des communes, soutenues par le Département et la COPAMO, ce sont 13 300 hectares qui seront protégés sur le territoire Mornantais.

L'enquête publique qui s'est déroulée en octobre 2013 a permis à tous d'en prendre connaissance et de s'exprimer sur ces délimitations.



La charte d'accueil et d'accessibilité

C'est un véritable outil de sensibilisation et un guide pratique à l'usage de tous pour dépasser nos différences et bien vivre ensemble : les Espaces Jeunes et l'IMPRO ont participé à son illustration.



L'élaboration de la Charte d'accueil et d'accessibilité du « Vivre ensemble en Pays Mornantais » est pilotée par le service Solidarité de la COPAMO en collaboration avec différents acteurs de la Communauté de Communes. Il s'agit d'un guide pratique dont le but est d'accompagner chacun dans la mise en accessibilité du territoire en lui donnant toutes les clefs nécessaires pour contribuer à un accueil de qualité pour tous. Il répertorie aussi tous les grands principes et actions à mettre en œuvre dans les domaines de l'accessibilité (bâti, voirie, logement, transport), de l'emploi, de la petite enfance et de la jeunesse, des loisirs, de la culture, des sports et du tourisme. C'est dans cette démarche d'élaboration que l'IMPRO de Mornant et les Espaces Jeunes intercommunaux ont pu se rassembler pour créer la matière première qui servira à illustrer ce document, disponible dans toutes les mairies dès janvier 2014 et téléchargeable sur www.copamo.fr.

L'implication des jeunes, une expérience enrichissante pour tous

Leur travail a consisté à mener une réflexion et un échange sur les cinq sens et à les mettre en forme dans le cadre de 4 ateliers sur les thèmes : « voir », « entendre », « comprendre et agir », « s'orienter et se déplacer ». Ensuite, munis de pinceaux, peintures, maquillage, argile et autres outils, les jeunes ont créé ensemble, de nombreux supports visuels qui seront réutilisés pour illustrer la charte. Les jeunes ont ainsi pu prendre conscience que leurs centres d'intérêts restent communs malgré les différences.



LES COMPETENCES

Compétences Obligatoires	Compétences Optionnelles	Compétences facultatives
Aménagement de l'espace : Etudes sur les transports et déplacements. Est d'intérêt communautaire l'ensemble des réflexions, actions, projets ou dispositifs concourant à renforcer la cohérence territoriale en matière de déplacements et de transports dont notamment : - la concertation avec les partenaires et les autorités organisatrices de transports, -la réflexion relative à la multifonctionnalité des voies, aux liaisons « douces » (études et signalétiques), -la promotion de solutions alternatives à la voiture individuelle et notamment du covoiturage : animation de plateforme, signalétique des parkings repérés, .. -la réflexion et la mise en œuvre de plans de déplacements inter-entreprises. Transports collectifs dans le cadre d'activités liées aux équipements communautaires Aménagement rural et réalisation de toutes actions visant à assurer le développement, la mise en valeur et la promotion de l'agriculture sur le territoire communautaire Zones d'aménagement concertées (ZAC) d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les ZAC à vocation économique Elaboration, approbation, modification, suivi et révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma(s) de secteur Acquisition et constitution de réserves foncières destinées aux activités communautaires Animation de politiques contractuelles de développement de territoire	Voirie : Création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire Sont d'intérêt communautaire : - la création ou l'aménagement et l'entretien (sauf balayage, salage et déneigement) des voies communales classées ou à vocation à être classées voies communales - la création ou l'aménagement et l'entretien des et accès et parkings des équipements communautaires ainsi que la voirie des ZAE communautaires	Aménagement touristique : Promotion touristique du territoire et implantation d'équipements d'information Aménagement et gestion des sites touristiques d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : Les sites de la Madone, Combe Gibert, le site d'escalade de Riverie et Signal à St André Création et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire le site d'hébergement de St Andéol le Château (la ferme) Soutien de l'Office de Tourisme Intercommunal
Développement économique : Actions de développement économique Aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les zones d'activités économiques suivantes : le parc d'activités des Platières (Mornant/St Laurent d'Agny), le parc d'activités Arbora (Soucieu en Jarrest), le parc d'activités de la Ronze (Taluyers) ainsi que toutes les zones industrielles ou artisanales qui nécessiteront un aménagement Accueil des entreprises, réalisation et gestion d'immobilier d'entreprise Promotion économique du territoire communautaire Opérations de revitalisation de l'artisanat et du commerce (ORAC) Soutien à la création et la transmission d'entreprise	Protection de l'environnement : Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés Valorisation des espaces naturels d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les zones classées en biotope, espaces naturels sensibles ou zones d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) Collecte et traitement des plastiques agricoles usagés	Emploi et relations sociales : Actions en faveur de l'emploi et de l'insertion, de l'orientation des jeunes et des personnes en difficultés Actions foncières en faveur de l'enseignement du premier et du second cycle Enseignement Primaire : prise en charge des frais de fonctionnement des classes d'intégration scolaire (CLIS) et soutien du réseau d'aide aux enfants en difficulté (RASED) Action favorisant le regroupement des structures médico-sociales Soutien aux associations d'aide et de maintien à domicile des familles
	Activités culturelles, sportives et socio-éducatives : Création, aménagement et gestion du Centre Culturel intercommunal ainsi que la coordination, l'animation et le soutien des réseaux et acteurs culturels intercommunaux (associations musicales et d'arts plastiques, bibliothèques, évènementiels...). Création, aménagement et gestion d'espaces nautiques Politique d'intérêt communautaire en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Sont d'intérêt communautaire la construction, la création, l'aménagement, la gestion et le fonctionnement : - des établissements d'accueil du jeune enfant et relais d'assistants maternel ou dispositifs apparentés, - des accueils de loisirs annuels en faveur des 4-11 ans pouvant recevoir au moins 50 enfants dans des locaux entièrement dédiés, leurs dispositifs annexes (transport, accueil pré et post transfert), et leurs antennes saisonnières et séjours, - du Bureau Information Jeunesse, du point Cyb et de leurs dispositifs annexes, - des Espaces Jeunes annuels déclarés en faveur des 11-18 ans, leurs dispositifs annexes, leurs antennes saisonnières et séjours, - ainsi que la coordination de la politique petite enfance, enfance et jeunesse et des dispositifs contractuels de financement de ces compétences	Communication et relations extérieures : Actions de jumelage d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire le jumelage avec Pliezhausen Politique du logement et du cadre de Vie : Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées. Sont d'intérêt communautaire : Le plan local de l'habitat (PLH), les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), les programmes d'intérêt général (PIG) ou toute opération en substitution Création, aménagement et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage prévues par le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage
		Autres : - Maîtrise d'ouvrage pour la construction de locaux pour services de l'Etat : gendarmerie, perception - Système d'information géographique (SIG)

LE FONCTIONNEMENT

Représentation des communes

Les communes sont représentées par des « délégués communautaires » désignés par le Conseil Municipal. Ils sont 2 (2 titulaires et 2 suppléants) pour les communes <3500 habitants et 3 (3 titulaires et 3 suppléants) pour les communes >3500 habitants (Mornant et Soucieu en Jarrest).

CONSEIL COMMUNAUTAIRE MANDAT 2008-2014

Communes	Délégués	Délégués	Délégués
CHASSAGNY	M. M. OZIOL	Mme F. TRIBOLLET	
	M. A. MONTET	M. P. DORET	
CHAUSSAN	M. P. FURNION	M. M. RUBAN	
	Mme C. LAMENA	M. M. GAUDIN	
MORNANT	M. Y. DUTEL	M. G. GLAS	Mme V. MERLE
	M. R. PFEFFER	Mme M-D DESRAYAUD	Mme V. ZIMMERMANN
ORLIENAS	M. T. BADEL	Mme M.-M. COUTURE	
	M. A. CORBIERE	M. B. LAPERRIERE	
RIVERIE	Mme I. BROUILLET	M. P. JOURNET	
	Mme M.-C. FANGET	Mme M.-C. REY	
RONTALON	M. C. FROMONT	M. J.-P. THORAL	
	Mme P. PIECHON	M. M. PIEGAY	
ST ANDEOL LE CHATEAU	M. G. FAURAT	M. Y. GOUGNE	
	Mme M. Brottet	Mme J. VINCENOT	
ST ANDRE LA COTE	M. J.-P. PIQUET	M. E. FAMELART	
	M. F. THOLLET	Mme C. CHANAVAT	
STE CATHERINE	M. P. BROCARD	M. P. DUSSURGEY	
	M. D. THONNERIEUX	Mme G. DIDIER	
ST DIDIER S/S RIVERIE	Mme C. PERROT	M. L. JACOUD	
	M. J.-Y. MADEC	M. G. ROUSSET	
ST JEAN DE TOUSLAS	M. G. VILLARD	Mme S. VILLARD	
	M. J. JIMENEZ	M. V. FRANCE	
ST LAURENT D'AGNY	M. A. ESTRADE	Mme M.-C. COLOMB	
	M. F. BREUZIN	M. C. POUZARGUE	
ST MAURICE S/DARGOIRE	Mme M. SURREL	M. M. OLLAGNIER	
	M. P. OLMEDO	Mme B. REGALDIE	
ST SORLIN	M. P. VERGUIN	Mme D. MORRETTON	
	M. S. COLLET	Mme S. BESSET	
SOUCIEU EN JARREST	M. G. GRANGE	Mme S. BROYER	M. B. CHATAIN
	M. J. ANDRE	Mme V. LACOSTE	Mme V. ARNES
TALUYERS	M. P. OUTREBON	M. C. JULLIAN	
	M. M. MIOTTO	M. D. VINCENT	

Processus de prises de décisions

Le Conseil Communautaire, organe délibérant

Composé des 34 délégués communautaires, ses principales fonctions sont : le vote du budget, le vote du compte administratif, l'examen des projets d'aménagement et de développement du territoire. Il définit également les règles de fonctionnement de la Communauté de Communes, en particulier l'organisation des décisions.

Le Président et le Bureau Communautaire, organe exécutif

Le Président

Elu par le Conseil Communautaire, est le chef de l'exécutif. Il exécute les décisions du Conseil et représente l'Institution dans les actes de la vie civile, ordonne les dépenses et les recettes, est responsable de l'administration. Il a reçu délégation du Conseil pour exercer un pouvoir de décision dans certains domaines (cf Annexe 2). Il préside le Bureau.

Le Bureau Communautaire

Organe exécutif, composé du Président et de 7 Vice-Présidents, il gère les affaires courantes et prépare l'ordre du jour des réunions du Conseil Communautaire. Il a également reçu délégation de ce dernier pour statuer dans des domaines précis (cf Annexe 1).

Les 7 Vice-Présidents (désignés parmi les délégués communautaires) ont été chargés de gérer des domaines de compétences spécifiques. Pour ce faire, ils disposent chacun d'une délégation de signature ; générale pour les 3 premiers Vice-Présidents et une réservée au domaine de compétence dont ils ont la charge pour les 4 derniers.

Les décisions prises par délégation font l'objet de compte-rendu lors de chaque Conseil Communautaire.

PRESIDENT Alain ESTRADE						
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
1 ^{er} Vice Président Gérard GRANGE <i>Aménagement de l'espace, Développement Durable</i>	2 ^{eme} Vice Président Michel OZIOL <i>Moyens Généraux</i>	3 ^{eme} Vice Président Yves GOUGNE <i>Développement Economique, Emploi et Tourisme</i>	4 ^{eme} Vice Président Georges GLAS <i>Environnement Cadre de Vie</i>	5 ^{eme} Vice Président Pascal FURNION <i>Enfance, Jeunesse</i>	6 ^{eme} Vice Président Gabriel VILLARD <i>Solidarité</i>	7 ^{eme} Vice Président Pascal OUTREBON <i>Sports, Loisirs, Culture</i>

Les 7 Commissions thématiques et les Groupes de Travail

Les Commissions d'Instruction (composées exclusivement de délégués communautaires) et les Groupes de Travail (composés de délégués communautaires et de référents communaux) se réunissent régulièrement pour discuter et débattre, en amont, des dossiers et projets avant leur présentation en Bureau et leur vote en Conseil.

ORGANISATION DECISIONNAIRE

PRESIDENT

Pilotage du projet communautaire - Décisions sur délégation du Conseil

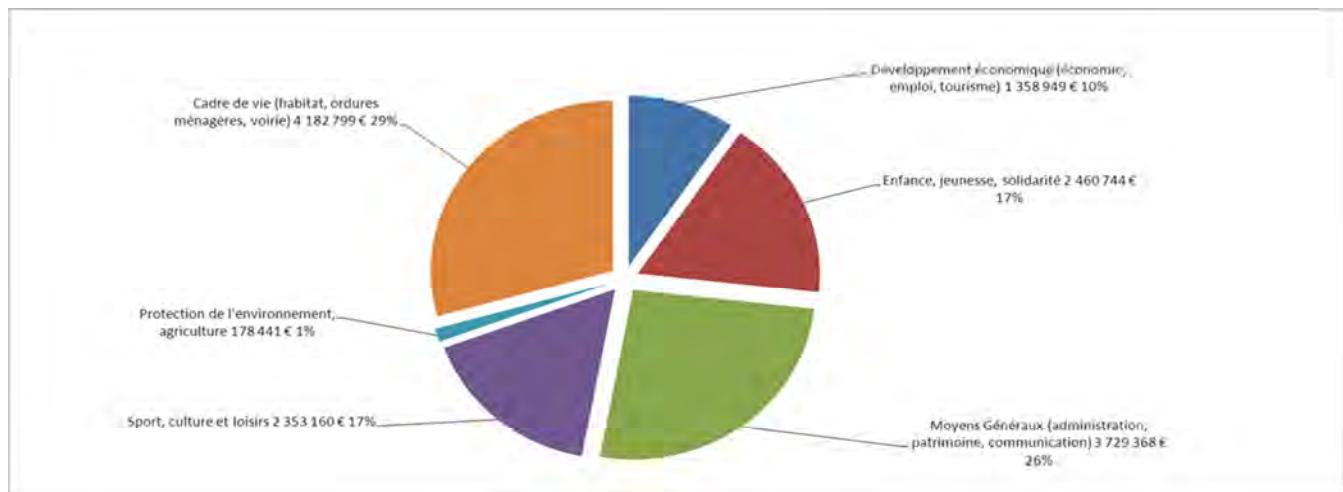
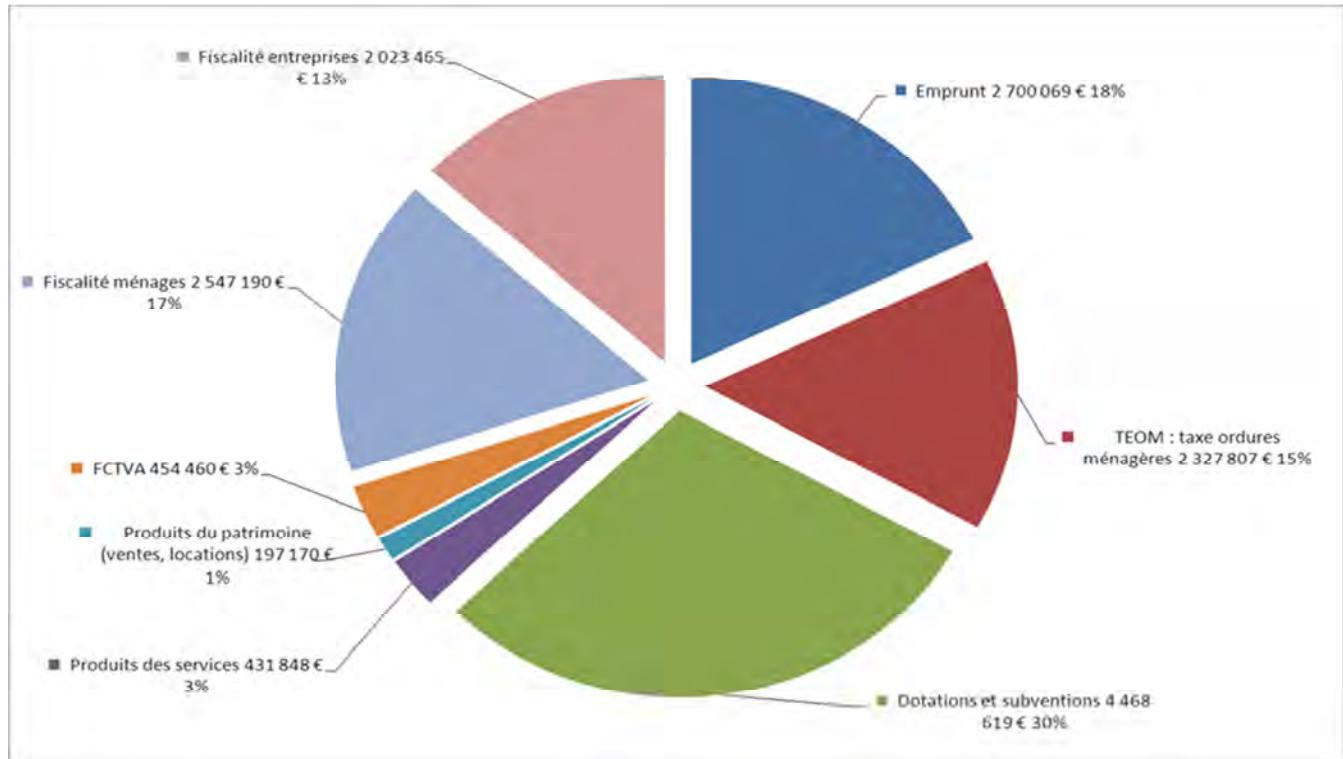
Commission Spéciale Réflexion Organisation Fonctionnelle Yves Gougne	Administration générale Fonct assemblées Assurances Contentieux Mutualisation ressources Aide aux communes Sécurité juridique Procédures internes Alain ESTRADE(avec M.Oziol)	Communication Jumelage Pliezhausen Aqueduc, et plaquettes diverses RIS/Plans des communes Signalétique équipements, véhicules et chantiers Alain ESTRADE(avec M.Oziol)	Ressources humaines Paie , gestion carrières gestion des temps Formation (DIF,...) Médecine du travail Hygiène et sécurité Bilan social-CNRS GPEC(recrutements,) Alain ESTRADE(avec M.Oziol)	COMMISSION SPECIFIQUE OBLIGATOIRE Comité Technique Paritaire Alain ESTRADE(avec M.Oziol)	Groupe de Travail Ressources Humaines Alain ESTRADE(avec M.Oziol)
---	---	---	--	---	--

BUREAU EXECUTIF 7 VP

Etablissement et communication du projet communautaire - Décisions sur délégation du Conseil et sur délégation de fonction du Président aux vice-présidents

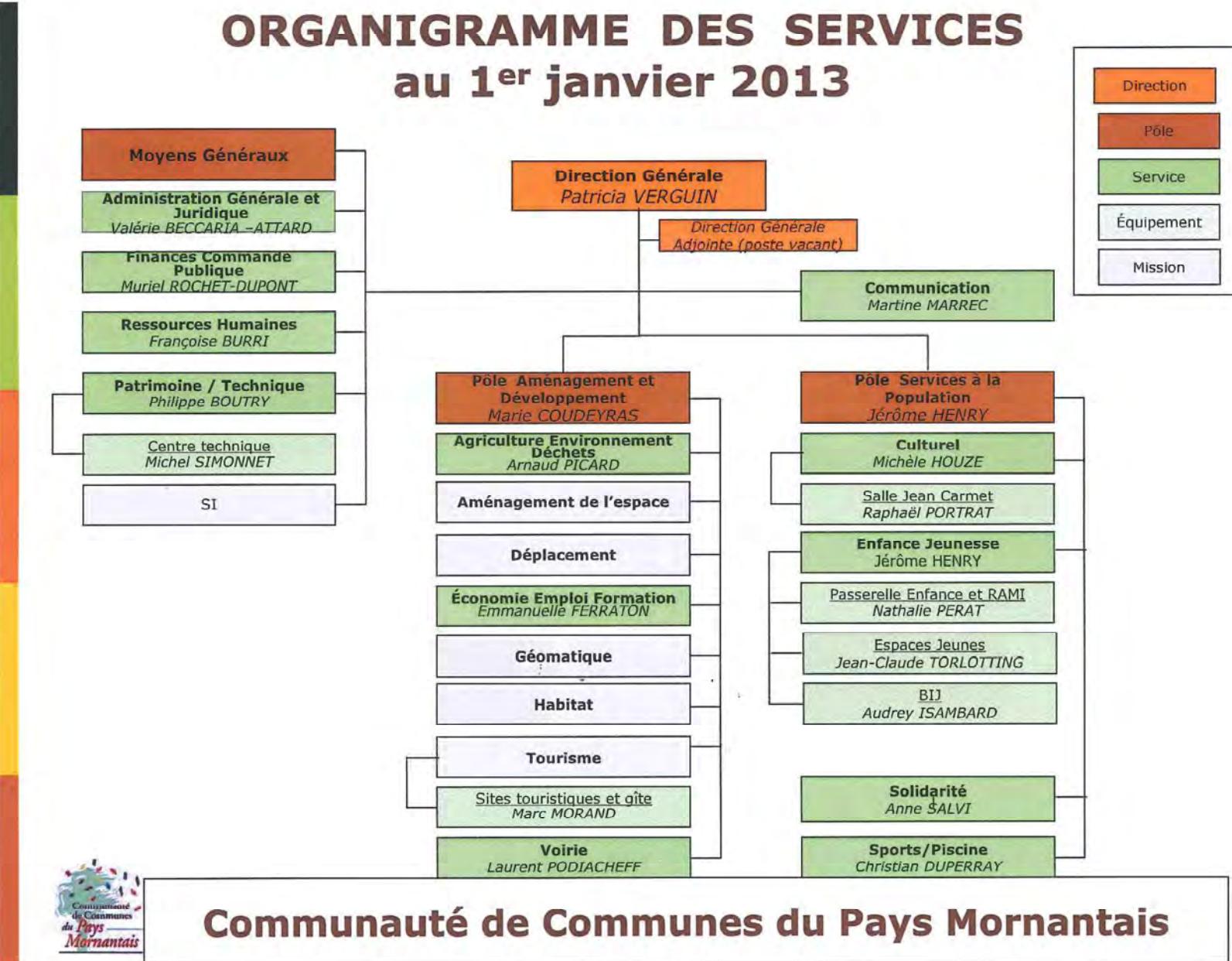
Aménagement de l'espace et développement durable Gérard GRANGE VP1 Yves GOUGNE VP3 AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMISSION D'INSTRUCTION Président délégué: G. Grange Suppléant VP : G. Faurat 1 groupe travail Aménagement espace et Déplacements Scot/ interface SOL Projet de territoire CDRA/ interface ACCOLADE Trs des scolaires aux équipements Claires Vélo-route Plan de déplats/connexion réseaux TC,... Rapporteur: D. Morretton		Services à la population Pascal FURNION VP5 Gaby VILLARD VP6 Pascal OUTREBON VP7 ENFANCE JEUNESSE COMMISSION D'INSTRUCTION Président délégué: P. Furnion Suppléant VP : 5 groupe de travail Développement économique Aménagement et commercialisation ZAE/ Extensions Hameaux d'entreprises PFIL Commerces (Union commerçants) Activités dans le diffus Rapporteur: Y. Gougne		Moyens généraux Michel OZIOL VP2 Georges GLAS VP4 MOYENS GENERAUX COMMISSION D'INSTRUCTION Président délégué: M. Oziol Suppléant VP : T. Badel 13 groupe de travail Finances DOB,fiscalité Budgets principaux- annexes /CA Gestion de la Dette Gestion des régies Simulations, prospectives Contrôle de gestion Rapporteur: T. Badel	
2 groupe de travail Habitat-Logement Réalisation et suivi PLH Observatoire -portage foncier EPORA Attribution aides aux particuliers et communes Rapporteur: G. Faurat	6 groupe de travail Tourisme Suivi délégation accueil-promotion confiée à OT Gestion hébergement collectif Les Arches (St Andéol) Aménagement de sites Signalétique touristique Rapporteur: I. Brouillet	7 groupe de travail Emploi gestion espace emploi délégation niveau III ANPE relais missions locales point VAE- manifest. avec le SPÉL gestion dispositifs d'insertion Antenne APP Rapporteur: F. Tribollet	8 groupe de travail Contrat Enfance-jeunesse Coordination soutien des associations (partenariat CAF) Gestion des CL de Rontalon et St Maurice Rapporteur: 9 groupe de travail Actions jeunesse Gestion du BIJ Animation du point CYB Animation et gestion Pass jeunes et sorties Opération Sac ados, Manifestation SIDA Chantiers jeunesse,... SIA Rapporteur: L. Jacoud	10 groupe de travail Solidarité Diagnostic social RASED - CLIS AMAD Accessibilité handicapés Logmts d'urgence Gens du voyage Maison de la Solidarité Rapporteur: G. Villard	11 groupe de travail Sports et loisirs Gestion de la piscine Projet Centre aquatique Encadrat activités sportives CI/ pass/jeunes Manifestations sportives Gestion sites à voc. sportive (madone,combe gibert,site escalade) Rapporteur: P. Outrebon
3 groupe de travail Agriculture Volet foncier/instal jeunes Valorisation produits/ marque collective Dispositifs MAE, jachères fleuries, haies,... Diagnostics,observatoire Mise en place PENAP Réflexion s/ multifonctionnalité Rapporteur: P. Dussurgey	12 groupe de travail 3 collèges CIAPH Accessibilité handicapés (animation de la CIAPH) pour le compte des ouvrages de la communauté et de la commune de Mornant Président : G. Villard	14 groupe de travail Action culturelle Gestion salle Jean Carmet Programmatonspectacles et cinéma (scolaire et GP) Accueil en résidences Rencontres nomades Aide aux projets caux Réseau bibliothèque/ atelier de reliure Musique: musicienne invénante/OPM Arts plastiques Communication culturelle Rapporteur: JP. Piquet	15 groupe de travail Systèmes d'information Site internet/intranet Connexionx intersites Téléphonie IP Gestion des accès aux équipements SIG Maintenance informatique Rapporteur: T. Badel	16 groupe de travail Voirie Programmation et suivi de l'aménagement des VC Entretien des VC Aménagement et entretien voies communautaires Rapporteur: C. Fromont	17 groupe travail(7 SITOM) Déchets Interface SITOM et autres récupérateurs pour la collecte et traitement des OM déchetteries, tri (liaison avec communes) Plateforme éco-compostage Gestion des DNM (liaison avec les entreprises) Gestion plastiques agricoles, pneux..,produits phyto,... (liaison avec les agriculteurs) Rapporteur: P. Verguin
4 groupe de travail Environnement-Dév. Durable Sensibilisation des scolaires Gestion des ENS et du Biotope Education et sensibilisation à l'environnement Petit patrimoine rural Démarche transversale développement durable Rapporteur: M. Ollagnier	COTUC Comité Technique d'Urbanisme Commercial Responsable : Y. Gougne	17 groupe travail thématische mixte CILS Conférence Intercommunale du Logement et de la Solidarité Rapporteur : G. Grange	COMMISSIONS SPECIFIQUES OBLIGATOIRES 5 membres tit.+ suppl. CAO, DSP, Jury gestion procédures de consultation, analyse des offres choix des prestataires ttes études et travaux Représentant Pdt: M. Oziol	COMMISSION SPECIFIQUE OBLIGATOIRE 1 représentant par Ce CLECT Gestion des attributions de compensation lors des transferts de compétence(s) des communes vers la communauté ou inversement Rapporteur: B. Châtain	

LES FINANCES



ORGANIGRAMME DES SERVICES

au 1^{er} janvier 2013



**AMENAGEMENT DE L'ESPACE - Elus référents : VP déléguer : Gérard Grange
Rapporteur GT Habitat-Logement : Gérard Faurat**

Responsable de Pôle : Marie Coudeyras

HABITAT

**Chargée de mission Habitat : Aurélia Capeau
Assistante : Florence Combet**

Mission :

Mise en œuvre et suivi des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Objectifs 2013 :

- Elaboration du second PLH du Pays Mornantais,
- Elaboration du Guide de production du logement locatif social,
- Suivi et pérennisation des aides Habitat de la COPAMO (aide à la production de logements locatifs sociaux, accession jeunes ménages et PIG),
- Animation de la Conférence Intercommunale du Logement et de la Solidarité.

Réalisations et résultats obtenus :

1 / Elaboration du second PLH du Pays Mornantais

Le PLH a pour objectif de définir la politique à mener en matière d'habitat à l'échelle intercommunale pour une durée de 6 ans.

Le premier PLH du Pays Mornantais prenant fin en mars 2014, les élus de la COPAMO ont lancé l'élaboration du second Programme Local de l'Habitat en novembre 2013.

Cette étude, réalisée par le bureau d'études Trajectoires GRE de mars à novembre 2013 s'est faite en étroite collaboration avec les élus communautaires et les conseillers municipaux des communes membres, ainsi que l'ensemble des partenaires du logement sur le territoire.

A partir des éléments de diagnostic (croissance démographique, publics en difficultés face au logement, ancienneté du parc,...), les grandes orientations et les actions du second PLH ont été définies conjointement par les élus communautaires et les conseillers municipaux.

Il s'agira tout d'abord de consolider la politique foncière en faveur de l'habitat et de poursuivre l'amélioration des parcours résidentiels.

Le second PLH devra également répondre aux besoins spécifiques en lien avec l'emploi local, accompagner l'accroissement des besoins liés au vieillissement et répondre aux besoins en logements spécifiques dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement et de la Solidarité.

Enfin, il aura pour objectif de promouvoir un développement durable du territoire

2 / Elaboration du guide de production du logement locatif social

L'un des objectifs principal du PLH demeure la production de logements locatifs sociaux.

En 2011, lors du bilan triennal du premier PLH, seuls 45% des objectifs de production en logements locatifs sociaux avaient été atteints sur le territoire.

Pour permettre aux élus communaux de produire du logement aidé, les élus communautaires ont souhaité réaliser un guide de production du logement locatif social.

Celui-ci sera transmis aux communes membres de la COPAMO durant le premier trimestre 2014.

Il décrit de façon succincte et pédagogique le fonctionnement du logement locatif social (financement, attributions des logements...), ainsi que les outils d'urbanisme permettant aux communes de réaliser des programmes de logements locatifs sociaux en cohérence avec le territoire communal (mixité sociale et fonctionnelle).

Il est également ponctué d'exemples concrets pris sur le territoire du Pays Mornantais.

3 / Suivi et pérennisation des aides Habitat de la COPAMO (aide à la production de logements locatifs sociaux, accession jeunes ménages et PIG),

✓ L'aide à la production de logements locatifs sociaux :

Durant l'année 2013, la COPAMO a soutenu financièrement 3 programmes de logements locatifs sociaux sur le territoire pour un montant de 62 000€ :

- un programme de 5 logements avec le groupe ALLIADE HABITAT à St Laurent d'Agny,
- un programme de 5 logements avec le groupe ALLIADE HABITAT à Mornant,
- la rénovation de l'immeuble de la Voûte à Orlénas.

✓ L'aide à l'accession des jeunes ménages :

En 2013, 11 ménages âgés de 35 ans et moins ont été aidés par la communauté de communes pour leurs projets d'acquisition.

Les aides de la COPAMO se situent entre 3 000 € et 4 000 € et concernent aussi bien les acquisitions dans le neuf que dans l'ancien.

✓ Le Programme d'Intérêt Général (PIG).

Dans le cadre de son PIG, en 2013, la COPAMO a soutenu :

- 9 projets d'adaptation des logements aux situations de vieillissement et/ou de handicap,
- 10 projets de rénovation énergétique des logements,
- 2 projets locatifs à loyers maîtrisés.

63 000 € de subventions ont donc été versés aux particuliers afin de leurs permettre de réaliser des travaux dans leurs logements et de bénéficier également des aides financières des partenaires financeurs (Anah, Conseil Général,...).

4 / Animation de la Conférence Intercommunale du Logement et de la Solidarité.

En 2013, la CILS a porté de nombreux projets Habitat-Solidarité, dont :

- la création d'un partenariat avec les travailleurs sociaux pour promouvoir les aides Habitat de la COPAMO,
- la mise en œuvre du projet « logements des jeunes » avec l'association AILOJ.

Certaines réflexions ont également été lancées en 2013 :

- le logement intergénérationnel,
- la mise en œuvre d'un droit à réservation à l'échelle intercommunale.

**AMENAGEMENT DE L'ESPACE - Elus référents : VP déléguée : Gérard Grange
Rapporteur GT Déplacements : Danièle Morretton**

Responsable de Pôle : Marie Coudeyras

Déplacement

Chargé de mission : poste vacant depuis septembre 2012

Mission :

Animation et mise en œuvre des réflexions communautaires déplacements et mobilité.

Objectifs 2013 :

- 1) Accompagner la mise en œuvre de la nouvelle offre de transports départementale
- 2) Déployer la plate forme de covoiturage départementale sur le territoire
- 3) Proposer une mise à jour statutaire correspondant aux ambitions politiques
- 4) Initier la réflexion relative à la voie verte desservant le futur Centre Aquatique

Réalisations et résultats obtenus :

1) Accompagner la mise en œuvre de la nouvelle offre de transports départementale

Le syndicat mixte de transport, constitué au 1^{er} janvier 2013 a mis en œuvre la nouvelle offre de transports dans le courant de l'été. La COPAMO a accompagné le syndicat pour optimiser la mise en œuvre de cette nouvelle politique conforme au schéma des déplacements intercommunal. Après quelques difficultés de mise en route, la nouvelle offre s'est stabilisée début décembre.

2) Déployer la plate forme de covoiturage départementale sur le territoire

La COPAMO s'est inscrite aux côtés du Conseil Général pour participer aux formations visant à administrer et animer la future plate forme de covoiturage dédiée au territoire.

En partenariat avec le service économie emploi formation, participation au salon de l'automobile le 1^{er} week-end d'octobre pour sensibiliser les habitants aux modes alternatifs à la voiture individuelle.

En l'absence de personnel, la plate-forme n'est pas animée et donc sous-utilisée.

3) Proposer une mise à jour statutaire correspondant aux ambitions politiques

Le Conseil Communautaire, après débats en Commission Générale en février, a approuvé la proposition de modification statutaire fin mars. En effet, il était nécessaire de préciser les contours du volet « Déplacements » de la compétence « Aménagement de l'Espace », compte tenu des projets à mettre en place. La compétence statutaire est donc rédigée comme suit :

« Sont d'intérêt communautaire l'ensemble des réflexions, actions, projets ou dispositifs concourant à renforcer la cohérence territoriale en matière de déplacements et transports dont notamment :

- la concertation avec les partenaires et les autorités organisatrices de transports,
- la réflexion relative à la multifonctionnalité des voies, aux liaisons « douces » (études et signalétique),
- la promotion de solutions alternatives à la voiture individuelle et notamment du covoiturage : animation de plate forme, signalétique des parkings repérés, ...
- la réflexion et mise en œuvre de plans de déplacements inter – entreprises.

4) Initier la réflexion relative à la voie verte desservant le futur centre aquatique

Non réalisée du fait de la vacance de poste.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE - Elus référents : VP déléguataire : Gérard Grange
Rapporteur GT Agriculture : Pierre Dussurgey
Rapporteur GT Environnement : Charles Jullian

Responsable de Pôle : Marie Coudeyras

AGRICULTURE/ENVIRONNEMENT

Responsable de Service : Arnaud Picard
Chargée de mission environnement : Alice Porcherot
Assistante : Florence Combet

AGRICULTURE

Mission :

- Développer des actions visant à :
 - Sécuriser le foncier et optimiser la gestion de l'espace agricole
 - Maintenir le nombre d'exploitations agricoles et assurer le renouvellement des générations
 - Inciter ou conforter les démarches environnementales des agriculteurs
 - Aider les exploitations à utiliser les atouts du péri-urbain et à mieux s'y adapter
 - Faciliter la cohabitation, favoriser la communication et valoriser le travail des agriculteurs

Objectifs 2013 :

- Participer à l'émergence de projets PENAP/PSADER
- Définir la cadre d'intervention et la contribution de la COPAMO dans la mise en œuvre des actions relevant des programmes PENAP et PSADER
- Apporter un soutien à l'organisation de la fête de la vache

Réalisations et résultats obtenus :

Volet foncier

Participation à la procédure de mise en place des périmètres PENAP

- Contribution à la rédaction du dossier de consultation et d'enquête publique
- Lien avec les communes pour faciliter les délibérations dans le bon timing

Animation des commissions agricoles communales

La priorité a été fixée en termes d'animation à l'information des agriculteurs sur le dispositif d'aides financières PSADER/PENAP (voir ci-après).

Accompagnement approfondi « cédants-repreneurs »

- Repérage des cédants de plus de 55 ans terminé sur l'ensemble du territoire mi-2013
- Augmentation des nombres de personnes rencontrées par le Point accueil transmission grâce à la démarche de repérage et d'identification + 10 cédants ont bénéficié d'un accompagnement spécifique
- 6 nouvelles offres d'exploitation émises au répertoire départ installation, soit 13 offres au total
- 6 porteurs de projet hors cadre familiaux ont bénéficié d'un accompagnement approfondi
- 8 installations en 2013

Veille foncière sur les ventes de terrains agricoles

- Test de l'outil vigifoncier mis en place par la SAFER
- Réception et traitement de 119 DIA transmises par la SAFER
- 6 demandes d'enquêtes complémentaires.
- 2 demandes de préemption dans le but de garantir la pérennité agricole et lutter contre la spéculation (1 à Chassagny, 1 à Taluyers) = 1 préemption réalisée

Opération de stockage de foncier locatif sur la commune de Ste Catherine

- Mise en relation des différents acteurs (mairie, commission agricole, SAFER, pôle installation et transmission)
- Portage foncier de 25 ha en locatif avec signature de convention de mise à disposition et recherche de candidats (une installation prévue).

Volet agri-environnemental

Opération de collecte des plastiques agricoles : 2 et 3 avril 2013

Deux sites de collecte : St Laurent d'Agny et St Didier sous Riverie / Bilan : 56 tonnes collectées (+14% par rapport à 2012) dont 42 tonnes recyclées et 14 tonnes incinérées. 111 exploitations participantes (120 en 2012).

Soutien à la plantation de haies

Accompagnement de 5 porteurs de projet sur 4 communes (St Maurice sur dargoire, Chassagny, Ste Catherine et St André la Côte) sur l'hiver 2013/2014 en partenariat avec la Fédération des Chasseurs du Rhône, les brigades vertes et des élèves d'une Maison Familiale et Rurale = 1.8 km de haies (2500 arbres).

Volet socio-économique

Soutien à la marque collective le Lyonnais : Monts et Coteaux

- Attribution d'une subvention pour développer la marque collective et faciliter la mise en réseau des acteurs (producteurs/distributeurs/consommateurs) – échange de contacts pour une mise en relation

Recherche de solutions sur l'hébergement des saisonniers agricoles

- Intégration d'une aide à l'aménagement de bâti agricole ancien en logement de saisonniers agricoles dans le cadre du PLH2

- Réalisation d'un cahier des charges pour encadrer l'implantation d'habitations légères pour l'hébergement des saisonniers

Projets divers :

- Participation à l'étude circuits courts sur l'Ouest Lyonnais et à l'organisation de la rencontre des professionnels de l'alimentation le 25 novembre à Soucieu en Jarrest

- Lien avec les actions de l'Espace Emploi de la COPAMO (l'opération Jobs d'été et les formations bureautiques à l'attention des agriculteurs)

- Lien avec l'association « A deux près de chez nous » pour la recherche d'un local de distribution

Volet communication

Développement d'animations scolaires de découverte de l'agriculture

6 classes participantes sur 2012-2013 (2 Soucieu publique, 1 Orlénas, 1 Ste Catherine privé, 1 Chassagny et 1 Mornant privé). Projet développé avec le MNLE autour de la culture du blé par les enfants.

Réalisation de 3 chroniques agricoles dans l'Aqueduc

Les thèmes traités : prospective agricole, périmètres PENAP, appel à projets agricoles PENAP/PSADER

Soutien à l'organisation de la Fête de la Vache le 16 juin 2013

- Transfert de la partie logistique/technique aux services techniques

- Réalisation d'animations ludiques avec le service jeunesse sur l'agriculture et les produits locaux (200 personnes touchées environ)

Mise en œuvre du programme d'actions PENAP et PSADER

- Validation des grands principes de participation de la COPAMO en conseil communautaire le 24 septembre 2013, dont notamment l'enveloppe financière de 200 000 € de 2014 à 2017.
- Organisation de 5 rencontres par sous-territoire en novembre 2013 avec les agriculteurs pour informer du dispositif, recenser et faire émerger des projets sur le Pays Mornantais.
- Identification de 55 actions/projets, regroupées en 14 objectifs
- Réalisation d'un travail de synthèse et de priorisation des actions avec les représentants agricoles en décembre 2013
- Recueil et accompagnement des premiers projets.

ENVIRONNEMENT

Mission :

- Définition et mise en œuvre d'actions de gestion et de mise en valeur des espaces naturels remarquables du territoire
- Définition et mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'environnement
- Organisation et planification des chantiers Brigades vertes

Objectifs 2013 :

- Poursuivre les actions développées dans le cadre des plans de gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et notamment : mettre en place un partenariat avec St Etienne Métropole dans le cadre de leur Contrat Corridor, et lancer une démarche de consultation des acteurs pour le plan de gestion des ENS de Montagny.
- Initier et mettre en œuvre une démarche de développement durable au sein de la COPAMO

Réalisations et résultats obtenus :

Programme 2013 / Espaces Naturels Sensibles du Plateau de Montagny :

- Suivi et accompagnement des mesures agri-environnementales (5 agriculteurs engagés sur 115 ha, 11 mares et 6 km de haies), bilan.
- Travaux d'entretien de 10 ha d'une nouvelle zone de landes en convention de gestion à St Andéol le Château (en plus des sites précédents) : intervention brigades vertes + convention avec des agriculteurs pour le pâturage
- Gestion du marais de Morlin (traitement de la Renouée du Japon, du Solidage, entretien du site par pâturage et fauchage, entretien de la mare)
- Cartographie de la végétation sur les Landes de la Pyramide (St Andéol le Château)
- Résorption de dépôts sauvages et remblais, suivi propreté
- Sensibilisation des propriétaires de chevaux sur l'arrêté de biotope : diffusion d'une plaquette et visite sur le terrain
- Mise en place d'une instance de consultation, réalisation d'une enquête auprès des acteurs par des étudiants de l'IET
- Mise en place d'un partenariat avec le PNR du Pilat dans le cadre de son Contrat Corridor pour la réalisation d'actions communes (plantation de haie, appui au PLU, MAET)
- Négociation foncière pour l'acquisition de parcelles de landes et prairies à Montarcis (Taluyers).

Programme 2013 / Espace Naturel Sensible de la Vallée en Barret :

- Surveillance du site par des agents assermentés de l'ONF
- Entretien régulier du site (propreté, sécurité)
- Restauration des affleurements rocheux : intervention des Brigades Vertes
- Suivi des papillons : observation du Cuivré des Marais, qui n'avait pas été vu depuis 2005. Suivi de l'avifaune : confirmation d'espèces patrimoniales comme l'Œdicnème criard, la Huppe fascié, le Bruant proyer, observation de nouvelles espèces comme la Pie-grièche grise.
- Aménagement d'un site d'interprétation (porte d'entrée de l'ENS de Chaponost)
- Restauration du Pont du Furon à Soucieu
- Test du jeu de piste créé par Arthropologia pour mettre en valeur l'ENS.

Programme 2013 / Espace naturel sensible de la vallée du Bozançon :

- Surveillance du site par l'ONF (10 demi-journées)
- Restauration de la mare de Riverie et de la mare de la Soufrière (St Maurice sur Dargoire)
- Travaux sur les landes (4 ha), pâturage, débroussaillage (CEN RA, Brigades Vertes et agriculteurs) + finalisation du plan de gestion des landes.
- Suivi de l'avifaune : observation de l'Alouette lulu ou du Busard St Martin (patrimoniales, mais traduisant une fermeture des milieux). Suivi des papillons : observation de l'Azuré du thym.
- Travaux de bûcheronnage sur la lande de Riverie, éclaircissement de résineux à St Didier sous Riverie

- Animation MAET dans le cadre du Contrat Corridors Ecologiques de Saint-Etienne Métropole : souscription de 10 nouveaux agriculteurs (pour un total de 15 agriculteurs sur 2 ans).
- Restauration du petit patrimoine rural (2 mois de travaux brigades vertes sur les communes de Ste Catherine et St Maurice sur Dargoire) : sentier d'interprétation, confluence.
- Mise en place d'un partenariat avec St Etienne Métropole pour la réalisation de travaux de restauration du corridor écologique entre le Pilat et le Bozançon, à La Madeleine.
- Acquisition de parcelles de ripisylve et prairies le long du Bozançon à St Maurice sur Dargoire.

□ Réalisation des animations de sensibilisation à l'environnement :

- Animations scolaires de sensibilisation à l'environnement et au développement durable 2012-2013
 - 13 classes de primaires - 6 de collège - 58 animations / thèmes principaux : biodiversité, paysage
 - Organisation d'une manifestation de fin d'année réunissant enfants, parents, enseignants, animateurs et élus (14 juin 2013) : 80 participants à St Andéol le Chateau
 - organisation de 2 marchés des connaissances, 7 classes participantes (très bons retours)
- Organisation de sorties grand public :
 - 2 animations nature en partenariat avec l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais (16 juin 2013 et 5 octobre 13)

□ Mise en route de la démarche développement durable

- Création d'une équipe DD, lancement de la démarche en interne : organisation du Challenge Mobilité, questionnaire éco-gestes
- Appui pour le choix et l'utilisation d'un outil d'analyse des projets au regard du DD (grille RST-02).

- Inventaire de plus de 300 km de haies sur 6 communes des Coteaux et Monts grâce à des étudiants de l'association « Paysage reconquis »**
- Elaboration et gestion du planning des chantiers brigades vertes**

AMENAGEMENT DE L'ESPACE - Elu référent : VP déléguée : Gérard Grange
Rapporteur GT Géomatique : Gérard Grange

Responsable de Pôle : Marie Coudeyras

GÉOMATIQUE
Chargée de mission : Flavie Cheminal

Mission :

- Conception et administration du système d'information géographique communautaire,
- Assistance aux utilisateurs communaux et intercommunaux,
- Pilotage de la mise en place d'un nouveau système d'information géographique intégrant l'acquisition, l'administration, le traitement, l'analyse et la diffusion des données,
- Participation aux partenariats avec l'Ouest Lyonnais, la DDT, le Département, la Région.

Objectifs 2013 :

Objectif 1 : Projet de refonte du SIG intercommunal – choix du prestataire

Objectif 2 : Poursuivre le recensement et la structuration des données géographiques

Objectif 3 : Enrichir la base de données géographiques

Objectif 4 : Accompagner les utilisateurs

Objectif 5 : Développer les partenariats et les compétences

Réalisations et résultats obtenus :

Objectif 1 : Projet de refonte du SIG intercommunal – choix du prestataire

- ⇒ Rédaction d'une majeure partie du cahier des clauses techniques en retenant le scénario suivant :
 - Déploiement progressif des outils
 - Hébergement mixte de la solution
 - o Externalisation de l'hébergement du serveur de publication web
 - o Hébergement en interne du serveur de données

Objectif n'ayant pu être atteint et qui sera finalisé courant 2014.

Objectif 2 : Poursuivre le recensement et la structuration des données géographiques

- ⇒ Mobilisation des producteurs de données en interne
 - Réalisation et présentation d'une méthodologie de travail auprès des producteurs de données pour :
 - Prioriser, trier, nettoyer, décrire, cataloguer, renommer et transformer les données, et permettant de :
 - Structurer la future base de données,
 - Migrer les données dans le futur SIG,
 - Mutualiser, échanger avec nos partenaires.

Objectif n'ayant pu être atteint et qui sera finalisé courant 2014.

Objectif 3 : Enrichir la base de données géographiques

Intégration des données saisies par des étudiants des réseaux de haies de 6 communes.

Intégration des données du CREN et de la Chambre Agriculture autour du projet d'extension du parc d'activités des Platières.

Objectif 4 : Accompagner les utilisateurs

Réinstallation de 12 postes SIG en communes et au sein des services de la COPAMO.

Objectif ayant pu être atteint uniquement pour les urgences durant l'absence de la chargée de mission géomatique.

Objectif 5 : Développer les partenariats et les compétences

Participation aux réunions organisées par le cercle d'échanges des responsables SIG des Communautés de Communes et d'Agglomération du Rhône ainsi que des structures porteuses des SCOT du Rhône.

Sensibilisation des territoires et des Bureaux d'études autour du nouveau standard de numérisation des PLU COVADIS, en lien avec la DDT du Rhône et de l'antenne locale de Mornant.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Elu référent : VP déléguataire : Yves Gougne
Rapporteur GT Dvpt Economique : Yves Gougne
Rapporteur GT Emploi : Françoise Tribollet

Responsable de Pôle : Marie Coudeyras

ECONOMIE EMPLOI FORMATION
Responsable de Service : Emmanuelle FERRATON

Développement Economique
Animation : Amélie Martin, Virginie Bahu / Jennifer Lemoing, Christelle Molina

Emploi
Animatrice/Administratif : Kaltouma Mokadam
Animateur /Formateur multimédia: Franck Potot
Conseillère Insertion Professionnelle : Martine Duret

Mission :

- Proposer une palette de services, de manifestations et d'actions de proximité pour faciliter le rapprochement de l'offre et la demande d'emploi et pour accompagner les demandeurs d'emploi dans leur projet professionnel
- Développer, coordonner et animer le réseau des acteurs et partenaires locaux ainsi que de l'observatoire économique tant dans le domaine de l'économie, de l'emploi que de la formation pour mener à bien les projets de la COPAMO
- Optimiser les compétences locales via des formations bureautiques
- Aménager, commercialiser, gérer et animer des parcs d'activités intercommunaux
- Soutenir et dynamiser le commerce et l'artisanat
- Mener une réflexion stratégique relative au développement économique du territoire, en matière d'immobilier d'entreprises notamment (hameau d'entreprises, maison des entreprises...) de déplacements professionnels, déchets industriels...

Réalisations et résultats obtenus en 2013 :

Fréquentation de l'espace emploi en 2013 (passage appel mail)	6 823
• Demandeurs emplois inscrits à Pôle emploi (catégorie 1)	890
• Demandeurs emploi inscrits candidathèque COPAMO	145
• Demandeurs emploi sortis de la candidathèque en 2013	105
• Demandeurs emploi toujours inscrits à candidathèque	93
Offres enregistrées dans le service :	
• Pourvues avec l'aide de la COPAMO	380
• Autres (candidatures spontanées, intérim, interne...)	146 (38,42%)
• Sans recrutement	72 (18,95%)
• Reconduite	31 (8,16%)
• Enregistrées à Pôle Emploi	107
Mise en relation	2 724
Permanence RSA (nombre accueils)	122
Permanence Mission locale (nombre accueils)	264
Organisation d'une réunion d'info collective Graines de sol	3

Les formations bureautiques	Nombre d'heure	Stagiaires
DIF - Entreprises	756	14
Atelier bureautiques	668	34

Manifestations sur la découverte des métiers :

- **Mercredi de l'apprentissage** : programmée le 20 février 2013 mais annulée faute d'inscrits (3).
- **L'Artisanat fait son cinéma** : le 27 mars 2013 avec la CMA et les collèges du territoire
- Organisation de la 2^e édition de la soirée Découverte des Métiers avec le BIJ, le 22 novembre 2013, Participation : 270 collégiens (150 pour Ronsard et 120 pour Soucieu) et une cinquantaine de personnes, 42 exposants (26 professionnels + 16 organismes de formation)
- **RESOL, les matinales** : une rencontre portant sur la santé ayant eu lieu le 12 avril 2013, à Saint Genis Laval. Participation : 150 demandeurs d'emplois et 10 stands, et une matinale de l'habitat et du développement durable, programmée le 04/10/13 à Soucieu en Jarrest desservi par une navette gratuite (nouveauté), Participation : 35 demandeurs d'emplois et 9 stands dont le service Habitat de la COPAMO.

Jobs d'été : du 22 au 26 avril 2013 sur 5 demi-journées, à l'espace culturel à Mornant. Participation :

- 347 jeunes présents tout au long de cette semaine - 204 jeunes inscrits pour le ramassage de fruits - 8 producteurs ayant demandé la liste des cueilleurs - 3 jeunes ont participé à un atelier
- 29 stands - 27 offres - 520 CV déposés hors ramassage de fruits.

JPEF : organisée le 05/11/13 à Saint Laurent d'Agny pour sa 13^{ème} édition, en partenariat avec la CCVL, le service public de l'emploi, les partenaires économiques et les entreprises locales (manifestation ayant bénéficié du soutien financier du CTEF à hauteur 70%). Participation :

- 287 visiteurs - 22 employeurs - 5 agences intérimaires - 11 partenaires socioéconomiques 4 organismes de formation - 4 autres (gendarmerie, armée, CDG, CIDFF) 39 participants aux ateliers.
- 52 offres d'emploi locales, 21 offres d'emploi du pôle emploi et 65 offres proposées sur les stands des entreprises. 484 CV recueillis par les entreprises présentes.

Services de proximité :

- Atelier Technique de Recherche d'Emploi :
 - 102 inscriptions, 95 présences, 80 personnes différentes (56 femmes et 24 hommes) certains sont revenus plusieurs fois pour la construction d'outils différents.
 - Les CV + lettres de motivation ont concernés 73 présences, les entretiens d'embauche 7 présences.
- Entretien Conseil : 99 entretiens conseil ont permis d'aider à l'orientation et soutien dans la recherche de solutions professionnelles.

Aide à la mobilité :

- Location de 2 scooters : Sur 23 contacts, 11 locations ont abouti, soit 435 jours de location lissés sur l'année. Le temps de location est impacté par les incidents ayant immobilisé les scooters sur plusieurs semaines. Une convention a été mise en place avec SOS famille Emmaüs afin de permettre de parer à l'absence de chéquier pour la location de scooter, 1 dossier établi fin 2013.
- Aide financières aux déplacements :
 - 1 aide pour le permis de conduire, 1 dossier non abouti.
 - 28 aides aux transports (carburant, transport en commun) pour un montant de 2 353,40 euros.
 - Enveloppe départementale mobilité : 7 dossiers établis pour aider financièrement la garde d'enfants, les déplacements et la reprise en main de 4 et 2 roues, 5 aboutis pour un montant de 1 200 euros.

Securise'RA : une réunion d'information a été organisée en partenariat avec le CERCL et le CAP en septembre 2013 où 21 entreprises se sont inscrites dans ce dispositif, constituant ainsi 3 groupes (management et organisation du travail, structuration RH et recrutement pour les moins de 10 salariés, recrutement pour les plus de 30 salariés). Cette action a bénéficié du soutien financier de la Région Rhône-Alpes dans le cadre du CDDRA, à hauteur 50%.

Parcs d'activités :

- Densification et aménagements routiers et paysagers des parcs d'activités selon la politique initiée les années précédentes, et avec notamment la création d'un écran de verdure sur la Ronze (projet financé par la Région Rhône-Alpes dans le cadre du CDDRA à 30%),
- Mise à jour des panneaux RIS en entrées des parc d'activités de la Ronze et Arbora,
- Maison des entreprises : définition et approbation de la stratégie et mise en œuvre de la phase 1 (location à de jeunes entreprises des bureaux rénovés)

- Organisation de réunions de travail avec les groupes de travail déplacement des salariés et déchets en mai et juin 2013.

Hameau d'entreprises : élaboration d'un budget prévisionnel et définition d'une stratégie de déploiement dans le cadre d'un équilibre financier recherché à 3 ans.

Commerce et artisanat :

- Dossier de FISAC en cours d'instruction auprès des services de l'Etat.
- Participation avec le SOL à la rédaction du document d'aménagement commercial (DAC).
- Reconduction de la manifestation : L'Artisanat fait son cinéma le 27 mars 2013
- Participation aux réunions de la Marque Collective (soutien et promotion des produits locaux) dans le cadre de l'étude sur les circuits de proximité et de l'organisation de la 1^{re}rencontre des professionnels de l'agroalimentaire (25 novembre 2013)

Suivi de la **bourse de l'immobilier** et des porteurs de **projets création, reprise et développement** : 24 porteurs de projets accueillis et 24 salariés de la coopérative d'activités Graines de Sol, 12 porteurs de projets accueillis dont 8 soutenus par RDI

AMENAGEMENT DE L'ESPACE – Elus référents : VP déléguataire : Gérard Grange
Rapporteur GT Amngt de l'Espace : Danièle Morretton
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Elus référents : VP déléguataire : Yves Gougne
Rapporteur GT Dvpt Economique : Yves Gougne

Responsable de Pôle : Marie Coudeyras

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Chargée de mission : Mathilde Charra

Mission :

- Participation à l'aménagement, commercialisation, gestion et animation des parcs d'activités économiques intercommunaux,
- Accompagnement des communes dans les procédures de révision ou modification de leur POS ou PLU,
- Développement et animation des partenariats dans le cadre d'une réflexion stratégique relative à l'aménagement du territoire.

Objectifs 2013 :

Parcs d'activités :

- Lancement des études de faisabilité pour le projet d'extension du Parc d'activités Les Platières (étude de faisabilité économique, étude d'impact, diagnostic faune-flore, dossier loi sur l'eau) et de la réflexion autour des mesures compensatoires sur la base des pistes proposées par les partenaires,
- Rédaction d'un cahier des recommandations architecturales, urbanistiques et environnementales pour le Parc d'activités Les Platières.

Aménagement du Territoire :

- Participation à l'élaboration du PLH 2,
- Participation à la révision de la charte de l'urbanisme commercial,
- Elaboration d'un « porter à connaissance » de la collectivité relatif à la prise en compte de ses politiques communautaires dans les documents d'urbanisme communaux,
- Suivi des procédures de révision ou modification en cours des communes,
- Elaboration des avis personnes publiques associées de la collectivité.

Réalisations et résultats obtenus :

1. Parcs d'activités

Projet d'extension du Parc d'activités Les Platières :

Approbation par le Conseil communautaire le 25 février 2013 du lancement des études de faisabilité pour le projet d'extension du Parc d'activités Les Platières sur la base du périmètre issu de la concertation.

Lancement d'un marché pour la consultation d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) afin de bénéficier d'un accompagnement dans la réalisation des études de faisabilité, la délimitation d'un périmètre définitif viable techniquement, économiquement et financièrement et dans la poursuite du projet d'aménagement.

Intégration du règlement de zone commun demandée par la commune de Chassagny dans son PLU, pour la zone des Grandes Bruyères.

2. Aménagement du Territoire

Participation à la révision de la charte de l'urbanisme commercial : lancement en fin d'année, avec le service Economie-Emploi-Formation d'une réflexion autour des outils à mettre à disposition des communes dans les PLU pour atteindre les objectifs de la charte.

Participation à la rédaction du cahier des charges pour favoriser l'installation d'habitations légères pour l'hébergement des saisonniers agricoles sur le Pays Mornantais, avec le service Agriculture.

Poursuite de la collaboration avec le CAUE autour des PLU, avec sa participation aux réunions de travail de la commune de Chassagny.

Participation aux procédures PLU de Saint Laurent d'Agny, Chassagny, Riverie, Rontalon, Taluyers, Saint Jean de Touslas.

Tenue de 5 groupes de travail « PLU » en janvier, avril, mai, septembre et décembre.

Elaboration de 3 avis Personne Publique Associée de la collectivité sur les PLU de Chassagny et Riverie et sur l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de Riverie.

Lancement des réunions d'échanges « Aménagement de l'Espace » avec les adjoints à l'urbanisme et les maires des 16 communes autour de thématiques reliées à l'aménagement de l'espace et aux politiques d'aménagement et de développement de la collectivité :

Juin : standard de numérisation au format COVADIS des PLU, guide de production du logement social en Pays Mornantais, besoins et attentes des communes en lien avec l'accompagnement de la collectivité autour des PLU, Décembre : réalisation d'une étude diagnostic des susceptibilités aux mouvements de terrain, cahier des charges pour favoriser l'installation d'habitations légères pour l'hébergement des saisonniers agricoles sur le Pays Mornantais, difficultés rencontrées dans la consultation des bureaux d'études urbanistes et les procédures PLU par les communes.

Collaboration avec la DDT et le SOL dans le cadre des procédures PLU par le biais de rencontres mensuelles (7 rencontres sur l'année).

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Elus référents : VP déléataire : Yves Gougne
Rapporteur GT Tourisme : Isabelle Brouillet**

Responsable de Pôle : Marie Coudeyras

**AMENAGEMENT TOURISTIQUE
Responsable d'équipements : Marc Morand
Chargée de mission : Estelle Vitry**

Mission :

- Aménager et entretenir les équipements communautaires et les sites existants,
- Consolider le partenariat avec les opérateurs du tourisme (L'OTBL, L'ADTL, La Marque Le Lyonnais, L'Araire, PPM...),
- Développer l'offre d'équipements de loisirs touristiques par l'assistance aux projets touristiques.

Objectifs 2013 :

- ↳ Organiser et suivre la phase opérationnelle de mise en place de la taxe de séjour et animer le réseau hébergeurs,
- ↳ Pérenniser le résultat des fouilles de Goiffieux par la réalisation d'un film à vocation pédagogique et un panneau RIS (Relais infos services) à proximité du site des fouilles,
- ↳ Poursuivre les partenariats avec l'OTBL, l'ADTL, PPM et L'Araire,
- ↳ Finaliser les aménagements du Signal de Saint-André-la-Côte (signalétique, tables de lecture du paysage, table d'orientation) conjointement avec le service communication.
- ↳ Suivre le partenariat avec le SMHAR pour le lac de la Madone et l'étang de Combe Gibert,
- ↳ Mettre en tourisme, animer et promouvoir les sites touristiques communautaires.
- ↳ Réfléchir sur l'opportunité de la prise de compétence sur l'aqueduc romain du Gier.

Réalisations et résultats obtenus :

○ Taxe de séjour :

La phase opérationnelle de mise en place de la taxe de séjour a permis de former les hébergeurs à la collecte. D'avril à août 2013, le produit de la taxe de séjour (près de 5000 €) a été utilisé pour participer au financement du film sur les fouilles de Goiffieux.

Une rencontre avec les hébergeurs sera à organiser à l'automne 2014 pour leur rendre compte de la première année de collecte et établir ensemble l'utilisation des retombées de la taxe de séjour.

○ Les fouilles de Goiffieux :

La COPAMO a souhaité pérenniser les résultats des 4 campagnes de fouilles réalisées sur le site de Goiffieux à Saint Laurent d'Agny. Un projet de film documentaire d'une cinquantaine de minutes a été présenté à la Collectivité retracant l'histoire de la villa gallo-romaine et sa reconstitution en images 3D.



Si les élus ont refusé la maîtrise d'ouvrage de ce projet, la COPAMO s'est positionnée comme chef de file du projet en participant financièrement au film et en mobilisant les différents partenaires sur le financement. Elle a effectué le montage du dossier de financement CDDRA pour le compte de la société de production. Un dossier de mécénat a également été monté auprès de la fondation du patrimoine mais n'a pas abouti.

Le documentaire est intitulé « Le vin des terres lyonnaises, 20 siècles de vignes au bord du Rhône ». Il sera présenté le 15 avril 2014 lors d'une avant-première publique à la salle Jean Carmet à Mornant.

Un panneau RIS (Relais Infos Services) réalisé en collaboration avec les archéologues sera inauguré en septembre 2014 à proximité du site des fouilles.

○ Partenariats associatifs :

Outre le renouvellement de la convention d'objectifs pluriannuelle avec l'OTBL, la COPAMO a renouvelé ses conventions de partenariats avec l'ADTL, PPM et L'Araire. Ces associations sont essentielles pour l'animation et le développement touristique du territoire.

- **Signal de Saint André la Côte :**

Les aménagements du Signal de Saint-André-la-Côte ont été inaugurés le 11 mai 2013 lors des 14^{èmes} Rencontres Artistiques de Printemps en Pays Mornantais, organisées par les Amis des Arts de la région de Mornant, en partenariat avec la commune de Saint André la Côte et l'OTBL. Ces aménagements mettent réellement en valeur le site qui accueillera des animations organisées par l'OTBL.



Amphithéâtre avec tables de lecture du paysage

- **Partenariat avec le SMHAR :**

Organisation du curage de l'étang de Combe Gibert. Afin de mettre à jour la convention de partenariat avec le SMHAR relative à la mise à disposition des lacs d'irrigation de la Madone et Combe Gibert, une négociation a été engagée pour finaliser le renouvellement de la convention.

- **Sites communautaires :**

Des fiches de présentation et de promotion des sites ont été réalisées pour le Signal de Saint André la Côte et pour le site d'escalade de Riverie. Elles sont à disposition du grand public via le site internet de la COPAMO et via l'OTBL. Des animations sont occasionnellement organisées sur ces sites par l'OTBL.

- **Aqueduc Romain du Gier :**

La COPAMO porte un attachement fort à l'aqueduc romain du Gier qui est un véritable marqueur de l'identité du territoire. Une réflexion a été conduite sur la modification de la compétence tourisme avec l'intégration de l'aqueduc romain du Gier en lien avec les associations concernées (Araire, PPM...), qui n'a pas abouti.

- **Assistance aux projets touristiques :**

Le service aménagement touristique renseigne et oriente les porteurs de projets touristiques vers les interlocuteurs clés pour le territoire. En 2013, le service a participé à la réalisation de la Charte d'accueil et d'accessibilité du territoire en lien avec le service solidarité de la COPAMO. Cette charte servira aux professionnels du tourisme pour fournir un accueil de qualité en direction de tous les publics.

GITE LES ARCHES
Responsable d'équipements : Marc Morand

Mission :

Développer l'activité du gîte avec pour objectif l'équilibre de fonctionnement.

Deux modes d'accueil :

- gîte pour groupe (de 10 à 29 personnes), tarification à la personne ou location du gîte en gestion libre
- location à la chambre (en l'absence de groupe)

La location de linge, la fourniture de petit-déjeuner, est proposée au choix du client.

En cette phase de lancement de l'activité, de par ses 2 formules d'hébergement, le gîte s'adresse à toutes clientèles : rassemblements familiaux, accueil de séminaire d'entreprise, foyer de travailleurs, séjour touristique, nuit étape...

Objectifs 2013 :

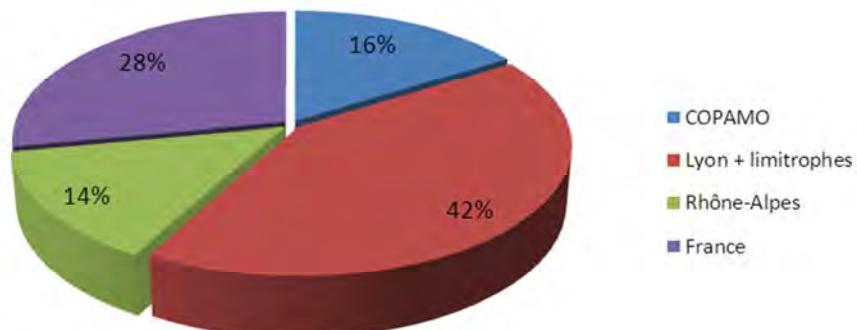
Développer l'activité afin d'atteindre les 1 500€ de recettes par semaine, point d'équilibre de fonctionnement.

Réalisations et résultats obtenus :

Le gîte continue sa croissance d'activité et de Chiffre d'Affaires. Les taux de remplissage sont en nette hausse par rapport aux années précédentes : 48% en semaine, 87% en week-end. Le CA hebdomadaire moyen est désormais au-delà du seuil des 1 500€ HT si bien que l'objectif du petit équilibre est atteint, les recettes de la régie couvrent les dépenses de fonctionnement (énergies, fournitures, personnel).

Le gîte atteint ses objectifs en terme d'attractivité puisque 84% des utilisateurs week-end sont extérieurs au territoire communautaire.

Provenance des locataires week-end :



Projets et perspectives pour l'année à venir :

En seulement 4 ans l'objectif financier du petit équilibre qui a été défini au lancement est atteint, avec les seules prestations mises en place. Mais ce mode de fonctionnement instauré pour le petit équilibre ne permet pas d'envisager le grand équilibre qui intègre les frais financiers et les amortissements des équipements et des immobilisations. La collectivité ne souhaite plus porter cet équipement et va procéder à sa mise en vente.

POLE DES SERVICES A LA POPULATION (PSP)

ENFANCE/JEUNESSE – Elus référents : VP déléataire : Pascal Furnion
Rapporteur GT Actions et politique Jeunesse : Luc Jacoud
Rapporteur COPIL Jeunesse : Luc Jacoud

Responsable de Pôle : Jérôme Henry

Responsable de Service : Jérôme Henry

Responsable d'équipements Petite Enfance : Nathalie Pérat

Chargée de l'accueil des familles : Chantal Volta

Coordinatrice CAF et Délégation de Service Public : Nathalie Pallandre

Animatrices RAMI : Marine Ségura, Laetitia Sérénio, Sandrine Goutagny

Responsable d'équipements Jeunesse Jean-Claude Torlotting

Suivi administratif Petite Enfance et Jeunesse : Muriel Berlioz

BIJ : Sandy Leblanc- Audrey Isambard

BIJ Point Cyb : Mélanie Deschanel

Animateurs jeunesse : Angélique Verguin, Alexia Diaz, Virginie Chenet, Martial Barrot, Romain Pinson, Magalie Capuano, Sonia Madoui.

Mission :

Le service est organisé en secteurs d'actions correspondant aux missions principales. Secteur petite enfance, secteur enfance, secteur jeunesse, secteur BIJ et Point Cyb.

Pour l'ensemble des secteurs, poursuite du travail engagé ces dernières années, organisation et suivi du fonctionnement des secteurs (budget et personnels) dans les missions régulières et vis-à-vis des objectifs spécifiques.

Bilan 2013 du secteur Petite Enfance

Objectifs 2013 :

Mise en place de la DSP avec un nouveau gestionnaire pour les crèches : SLEA

Optimisation de la collaboration entre les différents partenaires Petite Enfance

Information et communication de Passerelle Enfance

Evolution du fonctionnement de Passerelle Enfance avec intégration des animatrices des RAMI

Elaboration d'un nouvel outil de communication pour Passerelle Enfance

Poursuite du travail qualitatif des RAMI

Structuration nouvelle des temps forts des RAMI : Journées Petite Enfance

Accompagnement de l'équipe du bureau de l'association gérant la ludothèque

Réalisations et résultats obtenus :

Passerelle Enfance

Quelques chiffres pour Passerelle Enfance en 2013 :

332 rendez-vous ont été traités au guichet unique pour des préinscriptions et des renseignements.

236 dossiers ont été réalisés pour des pré inscriptions.

4 commissions crèche se sont déroulées (janvier, mai, septembre et novembre)

254 dossiers ont été présentés en commission crèche en 2013. 132 ont reçu une réponse positive. (51% de taux d'attribution sur l'année). La commission de mai a répondu positivement à 68% des dossiers et celle de septembre à 72% d'entre eux).

458 jours à attribuer en EAJE au lieu de 385 journées en 2012. 385 journées ont été attribuées en 2013.

Les RAMI

Les RAMI adaptent et renouvellent les thèmes afin de favoriser l'éveil des enfants et apporter des outils utiles à la professionnalisation des assistants maternels. Chaque temps collectif des RAMI est occupé pleinement. Les Journées de la Petite Enfance ont accueilli 250 personnes et 4 représentations du spectacle de Noël ont été réalisées. Les RAMI accueillent de nombreux assistants maternels et parents lors des permanences administratives. 20% de ces rendez-vous font office de médiation entre les familles et les professionnels.

Dans la dynamique de l'élaboration de la charte d'accessibilité, les RAMI ont débuté un travail autour de l'accueil des enfants porteurs de handicap au domicile des assistants maternels notamment à partir du spectacle « 3 petits contes mal fichus ».

Quelques chiffres pour les RAMI

279 Temps Collectifs des RAMI Nord et Sud

2103 assistantes maternelles participantes 304 parents ont participé aux temps collectifs.

4213 enfants étaient présents

243 Rendez-vous administratifs (130% par rapport à 2012)

1799 appels téléphoniques dont 58% issus d'assistantes maternelles.

Les crèches

L'association SLEA gère les dix structures d'accueil petite enfance du territoire depuis le 1^{er} janvier 2013. L'ensemble des structures est bien occupé : 345 000 heures ont été réalisées au sein des 10 crèches en 2012 contre 356 441h en 2013 soit une occupation plus optimale des 177 places. Il reste cependant un peu de marge mais globalement les structures intercommunales sont très bien utilisées.

La ludothèque

La ludothèque a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2011, avec le soutien de 36 bénévoles réalisant plus de 300h de bénévolat. En avril 2012, la ludothèque a emménagé dans les locaux de l'ancienne crèche « La Ribambelle ». Depuis son ouverture, elle a mobilisé de nombreux bénévoles (45 fin 2012) et 200 adhérents utilisent régulièrement la ludothèque.

En octobre 2013, la ludothèque a recruté son premier salarié à temps partiel. L'association est également soutenue par une subvention de la Région qui va lui permettre d'augmenter le temps de travail de la ludothécaire et de pérenniser ce poste. En 2014, un avenant au CEJ sera rédigé afin d'inscrire la ludothèque dans ce dispositif contractualisé avec la CAF.

Bilan 2013 du secteur Espace Jeunes :

Objectifs 2013 :

- Finaliser l'élaboration du projet jeunesse
- Poursuivre le processus de mise en place du travail d'équipe et de sa formation
- Proposer un accueil de loisirs à la journée avec repas pour les 11-13 ans.
- Développer dans les espaces jeunes la tranche d'âge des 11-13 ans afin d'avoir un renouvellement du public assuré.
- Maintenir les actions intercommunales dans les EJ (séjours, sorties, soirées) et renforcer leur interaction.
- Améliorer la communication auprès des jeunes et des familles
- Développer le partenariat local.

Réalisations et résultats obtenus :

Projet jeunesse

Ce travail d'élaboration s'est terminé au début de l'année 2013 et une phase de rédaction s'est poursuivie. Le document a été présenté en comité de pilotage jeunesse élargi à la Commission d'Instruction au mois d'avril et a été validé. Cet outil, abordant les valeurs éducatives de la COPAMO, a permis de partager les objectifs et renforcer la cohésion d'équipe. Il donne un cadre précis à l'équipe d'animation et un cap à suivre pour les Espaces Jeunes.

Le travail d'équipe et sa formation

En 2013, une formation sur les pratiques culturelles et la connaissance du public jeunes de la COPAMO a permis de mieux cerner le public accueilli dans les Espace jeunes et ces caractéristiques propres. Des temps d'analyse de la pratique ont aussi permis d'échanger sur les différences de fonctionnements dans les E.J et de réguler les tensions dans l'équipe, la formation sur l'accueil de jeunes porteur de handicap a aussi été réalisée.

Accueil de loisirs à la journée avec repas pour les 11-13 ans

Ce projet spécifique nouveau devait permettre de proposer un accueil à la journée avec repas pour les jeunes de 11 à 13 ans sur les communes ne disposant pas d'Espace Jeunes. Malgré une communication et une diffusion importante ce projet n'a pas connu le succès escompté sur l'été. Parallèlement à ce projet, deux espaces jeunes ont proposé un accueil à la journée à leurs adhérents, cette formule correspond davantage à un public de proximité. Un travail autour du public 11-13 ans notamment auprès des C.M.E des CM2 et futurs 6^{ème} a permis de rajeunir le public.

Les actions intercommunales et les interactions entre les EJ

L'année 2013 a permis de renforcer les actions intercommunales notamment sur les sorties, les soirées et les séjours. Le fonctionnement repose sur le principe suivant :

- Une sortie et une soirée intercommunale par petites vacances scolaires et une par semaine pendant l'été :
 - 7 soirées et 8 sorties d'organisées sur l'année
Un système de navette est organisé pour desservir les communes du territoire et faciliter l'accès aux jeunes.
- Des séjours intercommunaux organisés sur les différentes vacances :
 - 2 séjours hiver (ski et neige), un au printemps (équitation), 4 en été et un à l'automne. Cela représente 151 jeunes qui sont partis en séjour en 2013.

Améliorer la communication auprès des jeunes et des familles

Des améliorations ont été poursuivies tout au long de cette année mais il reste des progrès à mettre en œuvre en 2014.

Partenariat local

Il est décliné à différents niveau c'est-à-dire à la fois localement mais également au niveau intercommunal. En effet, certains Espaces Jeunes ont des partenariats avec des associations familiales propres à leur commune de rattachement et organisent des actions ou événements particuliers. Ce travail partenarial reste un objectif important et permanent. Au niveau intercommunal, depuis septembre un partenariat officiel avec les collèges, et plus particulièrement avec le collège de Soucieu en Jarrest, est mené. C'est également l'occasion de se faire reconnaître comme un acteur éducatif complémentaire du territoire.

Bilan BIJ-Point Cyb 2013

Objectifs 2013

Faciliter l'accès des jeunes au sport et à la culture

Faciliter l'accès des jeunes à l'emploi et à l'information sur les métiers

Faciliter l'accès des jeunes et des adultes au numérique

Proposer aux jeunes un temps d'échange sur les thématiques les concernant

Mettre en place des actions de prévention à destination des jeunes

Renforcer la dynamique intercommunale en développant des partenariats

Réalisations et résultats obtenus

En 2013, le BIJ a été ouvert 48 semaines, soit 336 demi-journées et a reçu 1622 personnes (BIJ/ Point-Cyb confondu).

106 cartes **Pass-Jeunes** ont été distribuées sur l'année. Cinq sorties ont été proposées aux jeunes titulaires d'un Pass-Jeunes en cours de validité : « *ski et raquette* » aux 7 Laux, « *spectacle d'impro* » à l'espace Gerson (Lyon), « *baignade et multiglisse* » au lac d'Aiguebelette, « *spectacle Drôles de Copines* » à l'Accessoire Café (Lyon) et « *ski* » à Chamrousse. Ces sorties ont été organisées avec les Espaces Jeunes du territoire. 59 jeunes se sont inscrits à ces sorties par l'intermédiaire du BIJ.

36 jeunes résidant la COPAMO ont pu profiter du dispositif **Sacs-Ados** – 21 sacs ont été distribués. En 2013 la contrepartie sac ados s'est dotée d'une action citoyenne en mettant en place des heures de bénévolat à réaliser avant la remise (10 heures de bénévolat à effectuer au sein d'associations ou de manifestations du territoire en échange d'un pack Sac ados).

Organisée en partenariat avec l'espace emploi-formation, les journées **Jobs d'Eté** se sont déroulées sur 5 demi-journées, du 22 au 26 avril 2013. 29 stands ainsi que des offres d'emploi locales ont été proposés sur la semaine et 347 jeunes ont participé à cette manifestation.

Une navette gratuite a été mise en place le samedi 9 février, pour permettre aux jeunes de se rendre au **Mondial des métiers** (Lyon, Eurexpo). 4 jeunes ont profité du dispositif.

La Soirée Découverte des Métiers a été organisée par l'E.E.F. et le B.I.J. vendredi 22 novembre 2013. Les classes de 4^{ème} des collèges Ronsard et la Perrière ont été accueillies de 14h à 16h30. Dès 17h la manifestation s'adressait au tout public. 47 stands accueillaient les jeunes à la recherche d'information sur les métiers.

Bourse aux projets Humanitaires : Depuis le mois d'avril 2013, le BIJ soutient les jeunes dans leur apprentissage de la citoyenneté à travers une bourse aux projets humanitaires. Cette bourse s'adresse aux 16-25 ans habitant le territoire et fait suite à une demande de plus en plus soutenue des jeunes du territoire.

Point CYB

Initiations informatiques : 14 stages regroupant 79 personnes ont été proposés tout au long de l'année 2012. Ont été abordés les thèmes suivants : Baba n°1 et n°2, Word, Excel, Internet, messagerie, photos (téléchargement et retouches)...

Le Point-Cyb a accueilli les résidents du **Foyer de l'Arc** pour une session de découverte informatique en janvier-février. Elle a été organisée en 4 séances d'une heure et demie.

Temps d'échange : Les temps d'échange sont proposés tous les vendredis de 17h à 19h, même pendant les vacances scolaires.

Dans le cadre de la **Semaine Bleue** l'animatrice du Point-Cyb a proposé deux ateliers multimédia autour du thème de la généalogie auxquels 8 personnes du territoire ont participé.

Des **ateliers numériques** destinés aux jeunes ont été proposés durant les vacances : en partenariat avec les espaces jeunes. En 2013, ces ateliers ont concerné 40 jeunes du territoire.

L'animatrice du Point-Cyb a également mis en place des ateliers d'initiation informatique hors les murs à la **maison de retraite de Mornant** : deux sessions de 6 séances d'une heure (en février-mars et en mai-juin). Ces ateliers ont pour but d'initier les résidents à la communication par mail avec leur famille, à la recherche internet par les actualités.

SOLIDARITE – Elus référents : VP déléguée : Gabriel Villard

Rapporteur GT Solidarité : Gabriel Villard

Responsable de Pôle : Jérôme Henry

SOLIDARITE

Responsable de Service : Anne Salvi

Agent d'accompagnement CLIS : Chantal Goy

Assistante Solidarité : Annie Chapuis

Agent multimédia : Mélanie Deschanel

Agents SIA : Marie-Christine Murgineux

Mission :

- Mise en place des projets à caractère social,
- Travail avec les différents partenaires,
- Accompagnement de la réflexion et de l'évolution du paysage social du périmètre intercommunal,
- Coordination et mise en place des actions sociales/solidarités,
- Gestion du SIA (soutien intercommunal aux associations locales, fonction employeur et vie associative).

Objectifs 2013 :

- Poursuite des actions menées en 2012,
- A partir du plan de mandat service solidarité : mise en œuvre des actions de fin de mandat (par exemple, favoriser le maintien à domicile et l'autonomie et lutter contre l'isolement),
- Mise en œuvre de l'appel à projet CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales : inclusion d'enfants porteurs de handicap dans les structures d'accueils extrascolaires ou crèches), par le biais de la formation des équipes accueillantes,
- CIAPH (Commission Intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées) : poursuite de la mise en œuvre d'une charte d'accueil des personnes handicapées,
- Relancer un travail partenarial avec le Service Habitat sur le thème du logement.

Réalisations et résultats obtenus :

Fin 2012, le secteur solidarité a été transformé en service solidarité, avec le départ de la coordinatrice et son remplacement par une responsable de service. En 2013, le service a, dans son travail régulier, assuré le suivi et le partenariat avec les associations et institutions à vocation sociale du territoire. Il a géré les demandes de subvention et les relations avec les différents acteurs ou services à vocation sociale et soutenus par l'intercommunalité (AMAD, ADMR, santé scolaire, RASED,...).

Il a assuré le lien avec la CLIS (CLasse pour l'Inclusion Scolaire) et le personnel mis à disposition par l'intercommunalité.

Concernant la solidarité, l'année 2013 est marquée par :

- La poursuite du développement de mesures en faveur de l'accueil des enfants porteurs de handicap, notamment par la formation des encadrants du Pôle des Services à la population (PSP), du secteur petite enfance (personnel COPAMO) et partenaires (LMP/Belin Belines), des espaces jeunes et du Bureau Information Jeunesse,
- La réalisation de la Charte d'accueil et d'accessibilité (participation de plus d'une trentaine de partenaires publics, privés, associatifs, usagers),
- La poursuite des rencontres inter-CCAS,
- L'activité de la CILS (Conférence Intercommunale Logement Solidarité), avec notamment la réponse à l'appel à projets sur le logement des jeunes et le partenariat avec l'association AILOJ,
- La relance du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) avec les partenaires du secteur de la gérontologie.



Actions menées :

- Dans le cadre de la CIAPH :
 - suivi de l'état d'accessibilité des ERP publics, du recensement des logements accessibles, de la mise en place des PMAV,
 - groupe de travail « Charte ».
- Un travail transversal avec le service culturel qui a réuni les clubs des anciens dans le cadre du Pass Temps Libre lors du spectacle « Pourquoi j'ai mangé mon père ».



Le travail conjoint autour du spectacle « Trois P'tits contes mal fichus, bancals et tout tordus » qui permet de faire découvrir l'univers de la différence et du handicap. Des ateliers de sensibilisation ont été associés aux représentations afin d'approfondir le sujet.

- Les ateliers multimédia (plusieurs sessions de formation à destination de résidents du Foyer de l'Arc, de résidents de la Maison de retraite de Mornant, de membres des clubs d'aînés)
- Les rencontres familles handicaps : sensibilisation tout public, partage d'expérience entre parents et ateliers créatifs pour les enfants et leurs familles avec l'association « Un autre regard en pays mornantais ».
 - Le soutien à la manifestation « Octobre Rose », menée par le collectif « Histoires de femmes » des 1-2-3 et 9-10-11 novembre à la Maison de Pays de Mornant : cette action de sensibilisation au dépistage organisé du cancer du sein s'est concrétisée par une exposition « L'Art au service de la femme ». 600 personnes ont visité l'exposition, 50 personnes étaient présentes au vernissage.



SPORTS/LOISIRS/CULTURE – Elu référent : VP déléataire : Pascal Outrebon
Rapporteur GT Sports Loisirs : Pascal Outrebon

Responsable de Pôle : Jérôme Henry

SPORTS ET LOISIRS

Responsable de Service : Christian Duperray
Chef de bassin : Virginie Chauchot

Maîtres nageurs :
Serge Fontaine
Stéphanie Cardi
Guillaume Bassereau
Karim El Aouni

Caissières :
Joëlle Fillion
Maria Rey
Lucette Garabedian-Garvi

Mission :

- Enseignement de la natation scolaire en 2 cycles aux classes de GS CP CE1 CE2 CM1 CM2
- Accueil des classes des 3 collèges du Pays Mornantais (Ronsard, St Thomas d'Aquin et la Perrière)
- Accueil des classes du lycée (St Thomas d'Aquin)
- Cours collectifs de natation (adulte et enfant) et de gymnastique aquatique
- Cours particuliers
- Animations : stages de natation synchronisée, aquaphobie & Aquabike
- Accueil du public
- Organisation d'animations et manifestations sportives en collaboration avec le service jeunesse
- Suivi et contrôle des sites : parcours de santé, site d'escalade, site du Signal, lacs de la Madone et Combe Gibert
- Gestion et répartition du matériel sportif à disposition des écoles du territoire

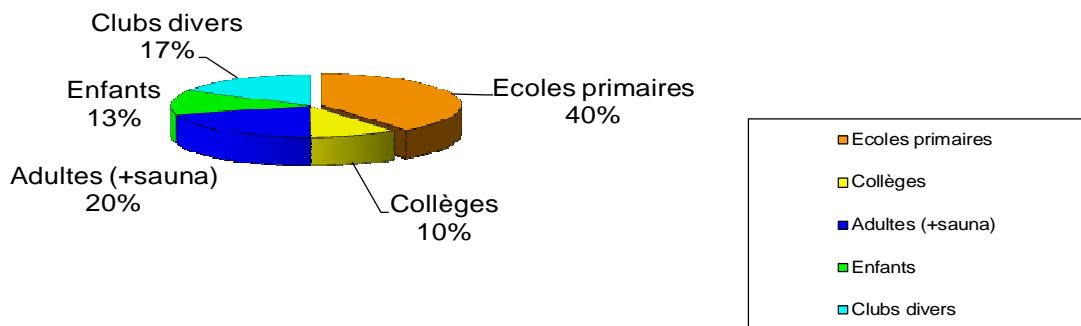
Objectifs 2013 :

- Accueillir toutes les classes maternelles et primaires des écoles du Pays Mornantais
- Accueillir également certaines classes des 3 collèges du territoire et du lycée St Thomas d'Aquin
- Satisfaire à la demande de la clientèle pour des leçons particulières, cours collectifs et animations
- Participer à l'organisation de manifestations sportives
- Suivi régulier des sites (lac de la Madone, site d'escalade, étang combe Gibert)

Réalisations et résultats obtenus :

22 janvier	Réunion avec l'ensemble des DGS pour présentation du service des sports
25 février au 28 février	Stages Aquaphobie & Natation synchronisée
23 mars	Matinée découverte : élèves de GS du territoire : présence de 4 M.N.S
22 avril au 25 avril	Stages Aquaphobie & Natation synchronisée
23 octobre	Animation 2 séances d'Aquabike pour 40 personnes
21 décembre	Animation Père Noël : baptêmes de plongée sous-marine

Fréquentation piscine	
Scolaires primaires	30 142
Scolaires secondaires	7 748
Clubs et associations	12 933
Public adulte	15 170
Public enfant	9 704
Sauna	240



FREQUENTATION TOTALE	75937	(soit .+ 0,6%)

Recettes	
Droits d'entrées piscine	87566.00€
Sauna	1922.00€
Tennis	135.00€
Cours particuliers	8760.00€
Cours collectifs	62191.00€
Jetons piscine	545.00€
Bonnets de natation	706.00€
Distributeur de confiseries et boissons	3125.00€
Snack – bar	7050.50€
Stages Nat synchro & Aquaphobie	962.00€
Subventions	22572.00€
Recettes attendues	191 500.00€
Réalisées	195 534.00€

**SPORTS/LOISIRS/CULTURE – Elus référents : VP déléataire : Pascal Outrebon
Rapporteur GT Action Culturelle : Jean-Paul Piquet**

Responsable de Pôle : Jérôme Henry

CULTUREL

Responsable de Service : Michèle Houzé

Responsable de l'équipement / Salle J.Carmet : Raphaël Portrat

Administration: Florence Raphard

Comptabilité/billetterie : Patricia Brunon

Communication/Billetterie : Florence Maeso

Billetterie Cinéma (vacations) : Chantal Roux / Martine Dorel

Contrôle Cinéma (vacations) : N. Berger / C. Lassablière / E. Nicolas

Régie Générale/Technique : Jean-Philippe Pozzi

Assistant régie générale et projection: Sébastien Vaccaro

Responsable Cinéma : Christophe Langlade

Assistant Cinéma et projection : Thomas Mascaro

Projections (vacations) : Chloé Sauvage

Musicienne Intervenante : Perrine Sauvage

6 Vacataires

Mission :

- Organisation et mise en œuvre d'une offre culturelle (spectacles, cinéma, conférences, événementiel...) à l'échelle du Pays Mornantais à partir d'un service intercommunal et d'un lieu de création et de diffusion : l'Espace Culturel Jean Carmet
- Animation des réseaux concernant les différents acteurs culturels présents sur ce territoire : bibliothèques, associations musicales, arts plastiques, initiatives locales, festivals...
- Lieu-ressources : aide aux projets (relais, conseils,...) et soutien technique.

Objectifs 2013 :

La réorganisation du service en septembre 2012 permet de mener, de manière concomitante:

- un développement plus abouti des opérations transverses (en interne avec les services Enfance-Jeunesse,Solidarité...) et des actions en lien avec les réseaux culturels présents sur le territoire (Bibliothèques, pratiques et rencontres amateurs : danse, théâtre musique, Arts plastiques et événementiel)
- la gestion de l'activité régulière de la Salle Jean Carmet (programmation Spectacle, exploitation Cinéma, cycles de reportages et conférences, accueil Compagnies, résidences de création et projets associatifs...)

Réalisations et résultats obtenus :

- **Programmation / Saison 12-13 :** 9 spectacles Tous publics (2.358 entrées) dont "Textes à Vivre" (sélection spectacles en réseau avec les Bibliothèques) et "Trop Forts": un évènement hip-hop (scène ouverte/spectacle, table ronde et cinéma), 11 spectacles scolaires (de la maternelle au collège) et Jeune Public : 7.307 entrées), 6 reportages "Connaissance du Monde/Carnets de Voyages" (2 séances/sujets → 738 entrées), et lancement de la Saison (230 entrées) = **10.630 spectateurs**
- **Cinéma / Saison 12-13: 694 séances / 26.016 entrées** (22.249 / exploitation commerciale + 3.767 / scolaires) dont 14^{ème} Festival "CINE Filou" (1.964 entrées / 24 séances), 4 soirées thématiques "Le Temps d'un film" (534 entrée), Ciné-Collection (10 soirées), Semaine Bleue (1 projection/ 53 entrées) + Festi'Vache (2 projections/125 entrées), Cinéma plein-air (2 projections. / 230 entrées)...
- **Accueil de projets via la location de la Salle Jean Carmet** : 11 projets accueillis / 11 dates (+/- 3.700 spectateurs) et 8 conférences UTA (100-150 personnes par séance)...
- **Partenaire de nombreux projets culturels** tels que : suivi **Musicien Intervenant** (projets d'enseignements artistiques accompagnés auprès de 3 communes), Programme de concerts intitulé

- “***Musique en Pays Mornantais***” (10 partenaires identifiés / 18 RV), festival Guitares 2012/Gd Lyon, Les Célestins / Hors les murs...
- **Actions en Partenariat** : “***Soirée Partagée/plateau Chansons***” avec la participation de **Festizik**, “***Temps Danse***” (5^{eme} rencontres / danse amateur), soutien aux **Rencontres Artistiques de Printemps**
 - **Accueils / Résidence** : **Compagnie ‘La Tournoyante** (3-6 juin, Danse-Cirque), **Compagnie ”Bina N’Goua”** (10-14 septembre, Danse)
 - **Co-production** : Soutien à la création pour la **Cie “Horizons Croisés”** (24-28 septembre, Arts du cirque)
 - **Logistique technique** : prêt de matériel régie (son, lumière, praticables, grilles d’expos.....) et, le cas échéant, incluant la mobilisation d’un technicien du service.

PATRIMOINE/INTERVENTIONS TECHNIQUES

Responsable de Service : Philippe Boutry

**Agent en responsabilité du personnel d'entretien, des interventions techniques et ACMO :
Didier Dejoux**

Assistante : Christelle Guillou

Techniciens maintenance : Delphine Charroin

Jean-Philippe Bert

André Granjon

Didier Mintigneux

Techniciens propreté : Hélène Béraud

Rabiaa Attache

Fabienne Sanchez

Isabelle Rivollier

Emmanuelle François

Monique Jousserand

PATRIMOINE

Mission :

Lancement et suivi des études concernant la construction des bâtiments ou leur réhabilitation.
Coordination et suivi des travaux portant sur le Patrimoine.

Objectifs 2013 :

- 1) Extension du bâtiment administratif et multifonction.
- 2) Extension de la Gendarmerie (13 logements, locaux techniques et administratifs).
- 3) Suivi de réalisation du Centre Aquatique.
- 4) Mise en place de modulaires dans le parc du Clos Fournereau.
- 5) Aménagement du parc du Clos Fournereau (sanitaires).

Réalisations et résultats obtenus :

- 1) projet en cours, APD validé.
- 2) En cours de réalisation.
- 3) En cours, la construction a commencé début février 2014.
- 4) Installés en avril 2012 dans le parc du Clos Fournereau ainsi que derrière le Centre Culturel.
- 5) Travaux débutés fin janvier 2014

INTERVENTIONS TECHNIQUES

Mission :

Entretien et nettoyage quotidien de la Piscine.
Entretien (petits travaux de nettoyage) du Patrimoine bâti et non bâti intercommunal.
Entretien et suivi du parc auto.
Nettoyage des ZAC.
Fêtes et cérémonies.
Nettoyage des sites (Madone, Combe Gibert).
Espaces verts.

Objectifs 2013 :

Maintenance quotidienne des installations de la COPAMO.
1) Mise en place d'une clôture et d'un portail à l'arrière du Centre Culturel.
2) Fabrication et changement des volets du gîte les Arches.
3) Organisation de la Fête de la Vache.
4) Changement de la chaudière de la crèche « A Petits Pas ».
5) Changement du tapis d'entrée du sas d'entrée du Centre Culturel.
6) Reprise du parquet de la scène de spectacle de la salle Jean Carmet.
7) Remplacement des luminaires de la salle Jean Carmet.

Réalisations et résultats obtenus :

1) Travaux réalisés en janvier 2014



2) Effectués le 1^{er} semestre 2013.
3) Organisée en juin 2013.
4) Effectué en mars 2013.
5) Remplacement effectué en mars 2013.
6) Reprise réalisée en juillet 2013.
7) Repoussé à 2014.

VOIRIE

Responsable de Service : Laurent Podiacheff

Technicien voirie : Fabrice Bonamour (arrivée en septembre 2013)

Assistante : Laurence Braud

Mission :

Aménagement, création et entretien des voies d'intérêt communautaire (350 km)

Gestion directe des 3 Parcs d'Activités (91 hectares)

Aménagement des abords des équipements communautaires (centre culturel, siège...)

Objectifs 2013 :

- 1) Programme voirie :
- 2) Programme Parcs d'activités :
- 3) Programme VRD des abords des équipements communautaires à mettre en œuvre
- 4) Réflexion sur la gestion des enveloppes affectées par commune pour le prochain mandat

Réalisations et résultats obtenus :

1) Programme voirie

⇒ Pilotage de l'opération « quartier Arches / Grange Dodieu »

- Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la commune de Mornant (pilotage global assuré par la COPAMO, répartition financière par compétence)
- Démarches réglementaires (études d'impact, dossier loi sur l'eau)
- Etude hydraulique bassin versant amont
- Coordination SDIS, concessionnaires, équipes centre aquatique, bâtiment multifonctions
- Études préliminaires, d'avant-projet, de projet et DCE 1^{ère} tranche

⇒ Voirie 2011

- St Laurent d'Agny - signalisation de la route du Ranfray
- Chassagny - plantations de haies chemin de la croix des Entremonnes à la Pyramide
- St Maurice sur Dargoire – aménagement de route de Châteauneuf et du carrefour avec la RD 488 - travaux débutés en septembre 2013 (achèvement début 2014)

⇒ Voirie 2012

- Mornant :
 - Rue du Verdelet : finition des travaux démarrés à l'automne 2012 et réalisation de la signalisation
 - Route de la Fillonnière et route du Bois : finition des travaux de la route de la Fillonnière débutés en novembre 2012 et réalisation des travaux de la route du bois en avril 2013
- St Didier sous Riverie :
 - Route de la Fillonnière : finition des travaux débutés en novembre 2012
- St Jean de Touslas :
 - Chemin de la Cadière, rue de l'Église, chemin du Carador : renouvellement des revêtements en enrobés
- Chaussan :
 - Route de Pinloup et impasse du Charmay : renouvellement des revêtements en enrobés

⇒ Voirie 2013

- Taluyers :
 - Route de Berthoux : aménagement carrefour avec rue de Gaillardiére
 - Rue des Pépinières : réfection de la rue
- Orlénas :
 - Chemin de l'Hommée : renouvellement du revêtement en enrobés
 - Chemin de la Combat : renouvellement du revêtement en enrobés
- Soucieu en Jarrest :
 - Chemin de la Chapitelle: renouvellement du revêtement en enrobés
- Mornant :
 - Route de la Chalonnaise : création d'un revêtement en enduit

- Giratoires Verdun / Souvenir et de la Gare : remplacement de bordures et renouvellement des revêtements de chaussée et trottoir

⇒ **Travaux d'urgence**

- Soucieu en Jarrest : réalisation d'un mur de soutènement chemin de la Chauchère
- Rontalon :
 - réalisation d'un mur de soutènement chemin des Garennes
 - reprise de la route chemin des Grandes Bruyères suite aux orages de novembre

⇒ **Voirie modes doux**

- instruction des dossiers présentés par les communes (Mornant, Rontalon, Orléans, St Sorlin)

⇒ **CLECT** : en attente de retour des communes

⇒ **Voirie 2014**

- recensement des opérations auprès des communes entre septembre et octobre 2013
- chiffrage des travaux, priorisation et proposition de programme en Commission d'Instruction (novembre 2013)
- validation du programme voirie en Conseil Communautaire du 17 décembre 2013

2) Programme Parcs d'Activités Économiques

⇒ **Entretien :**

- signalisation, éclairage public, bassins des Platières, espaces verts et nettoyage des abords, déneigement, balayage des voies.

⇒ **Platières :**

- suivi du dossier Loi sur l'eau (bassin ZAC1)
- reprises de bordures endommagées rue Jacquard

⇒ **Ronze :**

- chemin de la Rosette: aménagement de l'entrée nord (octobre 2013)
- rue des Carrières Sud : aménagements paysagers et aire de pique-nique (octobre 2013)
- création d'un écran de verdure (automne 2013)

3) VRD et abords des équipements communautaires

⇒ **Modulaires siège et centre culturel**

- travaux de VRD (1er trimestre 2013)

⇒ **Parc Ste Agathe**

- éclairage du parc et du parking du siège (coordination SYDER)
- bornes forains
- WC : assainissement et alimentation eau potable et électrique

4) Réflexion sur la gestion des enveloppes pour le prochain mandat

⇒ **La politique voirie communautaire du prochain mandat**

- Suite aux voeux du Président début 2013, engagement en Commission d'Instruction d'une réflexion sur l'exercice de la compétence voirie avec établissement d'un état des lieux et proposition de pistes d'amélioration
- Présentation en Conseil Communautaire (24 septembre 2013) et mandat donné à la Commission d'Instruction pour poursuivre et compléter la réflexion
- Proposition de mise en œuvre de la politique communautaire discutée en Commission d'Instruction entre octobre et décembre 2013.

ADMINISTRATION GENERALE

Mission :

Secrétariat général

- ✓ Accueil téléphonique et physique
- ✓ Traitement du courrier, des courriels et des fax
- ✓ Secrétariat de la direction et des élus
- ✓ Aide ponctuelle aux services
- ✓ Gestion de la représentation des élus
- ✓ Mise à jour du site internet (données générales et planning des réunions)
- ✓ Elaboration du rapport d'activités annuel (avec les éléments remis en partie par les services)
- ✓ Archivage
- ✓ Suivi budgétaire du service
- ✓ Suivi des abonnements et de la documentation.

Assemblées

- ✓ Coordination administrative et juridique du travail des assemblées (conseils et bureaux communautaires, commissions générales, commissions spéciales) : rédaction et/ou mise en forme des rapports, envoi des convocations, rédaction des relevés de décisions, procès-verbaux et comptes-rendus
- ✓ Pilotage de la logistique des sessions
- ✓ Télétransmission des actes au contrôle de légalité
- ✓ Affichage et publication du recueil des actes administratifs
- ✓ Mise à jour des fichiers relatifs aux données concernant les élus, des fichiers liés à l'organisation fonctionnelle (Commissions, Groupes de Travail) et des plannings des réunions
- ✓ Rationalisation du suivi de l'ensemble des réunions des élus communautaires (Commissions Générales, Conseils et Bureaux Communautaires, Commissions d'Instruction, Commissions Spéciales et Groupes de Travail) avec la mise à jour des plannings, la collecte des convocations et comptes rendus établis par les services.

Gestion administrative du patrimoine immobilier de la collectivité et des affaires foncières

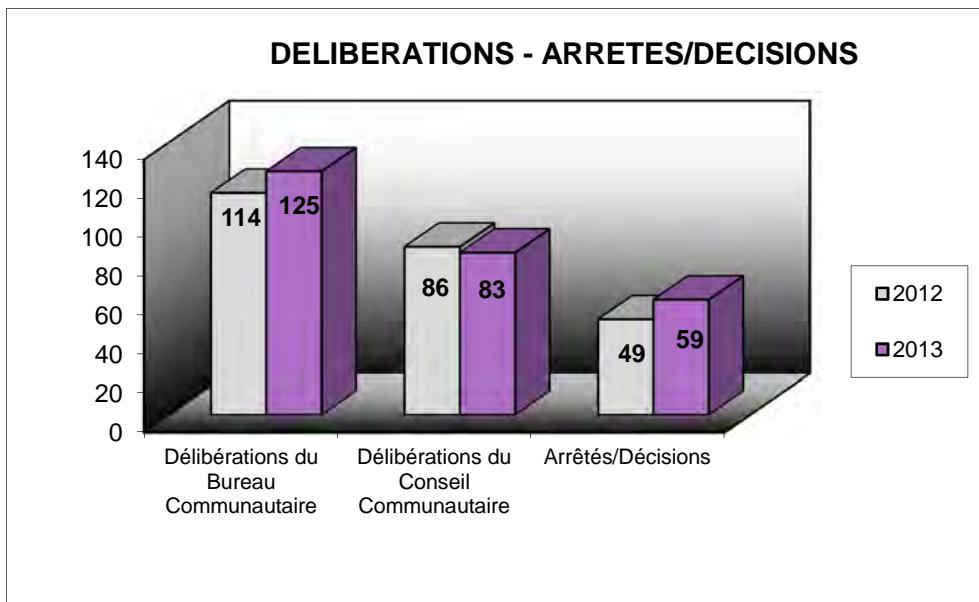
Objectifs 2013 :

- ✓ Mise en place de la procédure d'archivage interne à la collectivité
- ✓ Poursuite de l'élaboration de la base « Patrimoine » recensant tous les titres de la propriété de la collectivité et tous les transferts de propriété intervenus depuis sa création
- ✓ Poursuite de l'élaboration des fiches de procédure interne au Service

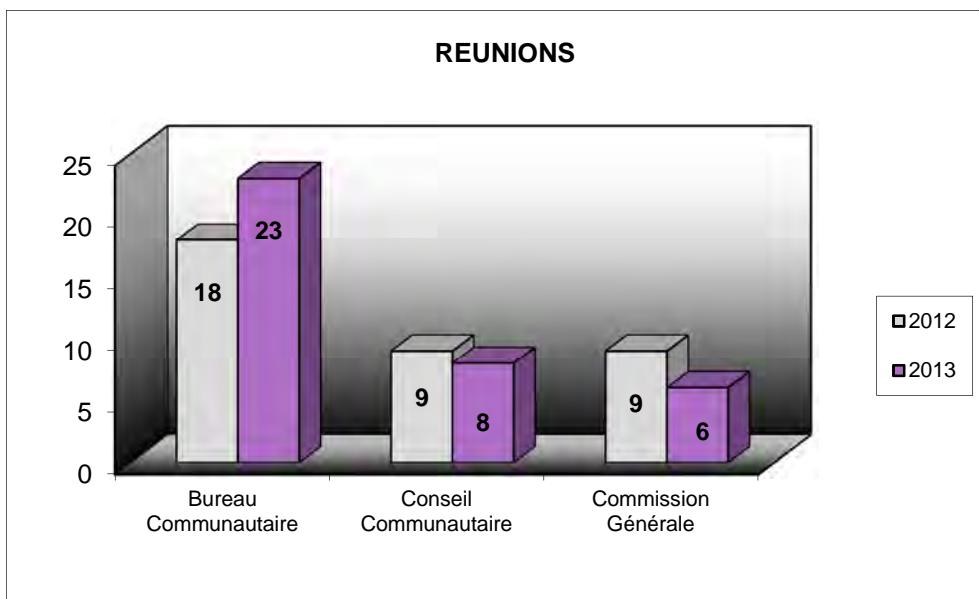
L'année 2013 en quelques chiffres :

- ✓ **Le courrier : 6850** plis ouverts et enregistrés dans la base « Courrier Arrivé »

✓ **Les délibérations et arrêtés / décisions :**



✓ **Les réunions :**



Réalisations et résultats obtenus :

- ✓ Archivage : test de la procédure avec deux services en vue de la généralisation du processus en 2014.
- ✓ Vœux 2014 : envoi et gestion des invitations en lien avec le service Communication.

SECURITE JURIDIQUE

Mission :

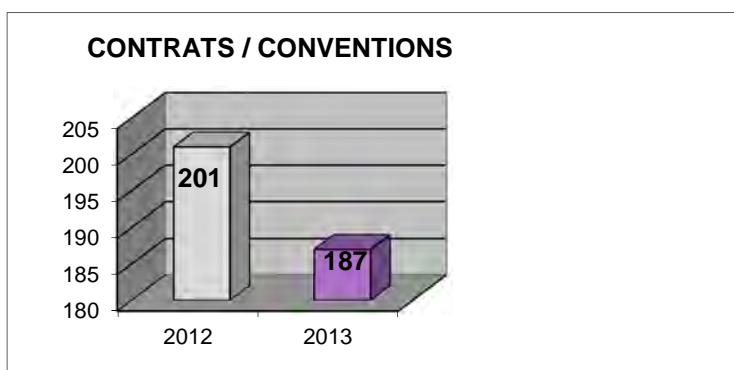
- ✓ Elaboration et sécurisation des actes de la collectivité (contrats, arrêtés/décisions, délibérations)
- ✓ Instruction juridique des projets politiques complexes et/ou des dossiers transversaux
- ✓ Suivi des contentieux (interface avec les cabinets d'avocats et de conseils)
- ✓ Gestion des assurances (déclaration de sinistres, suivi des contrats et des procédures)
- ✓ Aide ponctuelle aux communes
- ✓ Gestion des dossiers fonciers
- ✓ Mission CADA (accès aux documents administratifs)
- ✓ Veille juridique et information aux services
- ✓ Conseil et aide à la décision des élus et de la direction.

Objectifs 2013 :

- 1) Faire du service juridique le garant de la validité des actes de la collectivité
- 2) Poursuivre l'optimisation de la gestion des actes de la collectivité : recensement exhaustif et collecte des contrats et titres de propriété, finalisation des tableaux de bord de gestion (renouvellement, résiliation...)
- 3) Parcs d'Activités :
Poursuite des procédures contentieuses en vue de la récupération des derniers terrains non construits
- 4) Projet de centre aquatique : lancement de la procédure de DUP
- 5) Suivi juridique du choix de la nouvelle gouvernance du mandat 2014-2020 (loi du 16 décembre 2010 de Réforme des Collectivités Territoriales et loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, municipaux, et des conseillers communautaires)
- 6) Instruction juridique des projets politiques en lien avec les services (mise en réseau des bibliothèques, devenir du Gîte les Arches, hameau d'entreprises, extension de la zone d'activités des Platières, aménagement du quartier Arches/Grange Dodieu).

Réalisations et résultats obtenus :

- ✓ **Objectif 1**
 - Elaboration des conventions et poursuite de la procédure du suivi (du projet à la signature du document définitif et au classement avec identification des étapes de validation) : 201 conventions traitées en 2012, 187 en 2013



- Aide à la rédaction des rapports et délibérations
- ✓ **Objectif 2**
 - Poursuite de la collecte des contrats de location et titres de propriété
 - Suivi de tableaux de bord
- ✓ **Objectif 3**
 - Parcs d'activités :
 - Poursuite des procédures contentieuses avec l'assistance d'un cabinet d'avocats en vue de la résolution des actes de vente pour les lots non construits sur le parc des Platières et sur le parc de la Ronze

- ✓ **Objectif 4**
 - Centre Aquatique : suivi de la procédure de DUP et des enquêtes publiques conjointes (utilité publique et parcellaire)
- ✓ **Objectif 5**
 - Avis sur la nouvelle composition du Conseil Communautaire à compter de mars 2014, confirmé par l'arrêté préfectoral n°2013 280-0006 du 7 octobre 2013
- ✓ **Objectif 6**
 - Aboutissement de l'instruction juridique des projets politiques (mise en réseau des bibliothèques, devenir du Gîte les Arches, hameau d'entreprises, extension de la zone d'activités des Platières, aménagement du quartier Arches/Grange Dodieu) par des décisions de principe validées par le Conseil Communautaire

FINANCES/COMMANDÉE PUBLIQUE

Responsable de Service : Muriel Rochet-Dupont
Coordinatrice cellule comptable : Suzanne Brouillet
Agent comptable : Sandrine Chatagnon
Agent comptable : Régine Bonnard
Coordinatrice Commande Publique : Astrid Nicolle
Secrétaire Commande Publique : Valérie Métay

FINANCES**Mission :**

- Préparation et suivi du budget principal COPAMO et des 3 budgets annexes de zones d'activités et du budget annexe du Gîte Les Arches en relation avec les services gestionnaires
- Exécution financière des marchés publics
- Suivi des loyers à payer / à recevoir
- Fiscalité
- Attribution de compensation
- Gestion de la dette et de la trésorerie
- Suivi des subventions à verser et à recevoir
- Suivi des régies comptables
- Animation Groupe Travail Finances et CLECT
- Suivi et mise à jour des transferts de charges liés au transfert de compétences.

Objectifs 2013 :

- Mise à jour de la prospective financière 2010-2016
- Dématérialisation des actes budgétaires (budgets, DM, comptes administratifs)
- Etablissement de dossiers de demandes de subvention pour les opérations d'investissement
- Révision de l'attribution de compensation voirie
- Déconcentration des bons de commande
- Mise en place d'une procédure avec le service commande publique
- Elaboration et diffusion des procédures : élaboration du budget, chaîne comptable, guide de la Dépense Publique

Réalisations et résultats obtenus :

- Mise à jour de la prospective financière 2010-2016
- Dématérialisation des actes budgétaires (budgets, DM, comptes administratifs)
- Etablissement de dossiers de demandes de subvention pour les opérations d'investissement
- Mise en place de services pilote pour la déconcentration des bons de commande

Mission :

- Mise en œuvre et suivi de l'ensemble des procédures administratives : de la définition du besoin, rédaction des Dossiers de Consultation des Entreprises à la notification du marché (mise en concurrence, analyse des offres, choix des prestataires, ...)
- Aide à la rédaction des clauses techniques avec les services opérationnels
- Pilotage de la procédure 3 Devis
- Fonctionnement régulier des Commissions MAPA et Commissions Appel d'Offres
- Aide à la négociation
- Rédaction des contrats

Objectifs 2013 :

- Réaliser l'intégralité des marchés passés dans le cadre de l'exécution de l'ensemble des compétences intercommunales en tenant compte des réformes du code des marchés publics
- Lancement des consultations relatives à de l'extension de la gendarmerie.
- Lancement du marché de travaux pour la construction du centre aquatique.
- Lancement des consultations relatives à la construction du bâtiment communautaire.
- Lancement des consultations pour le renouvellement des assurances et d'un PLH n°2.
- Lancement de la consultation pour un AMO extension des Platières.
- Réflexion sur une politique d'achat adaptée et organisée au sein de la commande publique.

Réalisations et résultats obtenus :

- Lancement des consultations relatives à de l'extension de la gendarmerie.
- Lancement du marché de travaux pour la construction du centre aquatique.
- Lancement des consultations relatives à la construction du bâtiment communautaire.
- Lancement des consultations pour le renouvellement des assurances et d'un PLH n°2.
- Lancement de la consultation pour un AMO extension des Platières.

COMMUNICATION – Elu référent : Alain Estrade

COMMUNICATION
Responsable de Service : Martine Marrec
Assistant : Loïc Tamisier

Mission :

- Renforcer l'image de la collectivité au niveau interne et externe
- Veiller au respect de la charte graphique sur l'ensemble des supports de communication de la COPAMO et accompagner les services dans leurs éditions
- Etre à l'écoute des élus et des services mais aussi de la population
- Contribuer au bon déroulement des manifestations de la collectivité (inaugurations, vœux, ...)
- Interface avec la ville jumelle (Pliezhausen)

Objectifs 2013 :

- **Stratégie de communication** : faire l'état des lieux de nos supports de communication (papier, numérique, manifestations) et mettre en œuvre de 1^{er} axes de progrès pour répondre aux objectifs/cibles définis en 2012 (cible habitants = faire connaître la politique intercommunale et faire utiliser nos services) (cible élus communaux = faire connaître et partager la politique intercommunale et les actions qui en découlent), définir un processus de décision et de validation des projets de communication.
- **Editions** : Aqueduc : expérimenter le passage de 4 à 3 numéros pour l'année 2013, finaliser l'enquête auprès du lectorat, analyser les résultats et proposer des solutions.
- **Signalétique** : Signal de St André la Côte, voirie, et divers
- **Site internet** : poursuivre son développement pour faciliter et renforcer son utilisation par les services et créer une newsletter COPAMO en plus de la newsletter Jean Carmet
- **Manifestations** : inaugurer le signal de St André la Côte et la crèche la Ribambelle, cérémonie des vœux et concours de boules intercommunal.

Réalisations et résultats obtenus :

- **Editions** : 3 Aqueducs en 2013, différentes plaquettes (guide des services à la population, programmation Jean Carmet, dépliants habitat (artisans, travailleurs sociaux, jeunes ménages, guide du logement social), affiches et flyers divers).
- **Signalétique bâtiments ou rues** : table d'orientation et panneau (3,9m x 2,3m) du signal de St André la Côte, panneau de voirie à St Maurice sur Dargoire, modulaires siège, ancienne gendarmerie
- **Site internet** : développement réalisé (sur marchés public, programmation ciné, offres d'emploi, BD associatives et entreprises)
- **Manifestations** : vœux COPAMO à St Andéol le Château, inauguration du signal à St André la Côte le 11 mai, concours de boules à Taluyers, et couverture de toutes manifestations COPAMO ou partenaires.
- **Stratégie de communication** : définition d'un processus de décision préalable à l'engagement de tout projet de communication et d'un schéma décisionnel de validation des éditions, lancement de la newsletter « l'Aqueduc-Net », harmonisation des pages et profils facebook (BIJ et Espaces Jeunes).

Bilan financier Aqueduc 2013

Aqueduc année 2013	Créa graphique Chlorofeel	Imprimerie l'Alphabet	Tel'Express Distribution	TOTAL dépenses	Recette publicitaires	PRIX de revient
A200 juin	1 266.88	3843.74	558.53	5 669.15	2800,00	2869.15
A201 sept.	1 351.41	4095.02	558.53	6004.96	1 520,00	4484.96
A202 déc.	1 423.10	4008.88	558.53	5 990.51	1 840,00	4 150.51
TOTAL annuel	5307.39€	11947.64 €	1675.59 €	17664.62€	6 160 €	11504.62 €

RESSOURCES HUMAINES
Responsable de Service : Françoise Burri
Coordination gestion du personnel : Laurenne Bacouet
Assistante administrative / gestion des temps /carrière : Christiane Sap
Secrétariat / gestion administrative recrutement / plan de formation : Doriane Marinéo

Mission :

- . Gestion du personnel : paie et carrière, gestion des temps, médecine professionnelle,
- . Plan de formation,
- . Elaboration et suivi de la masse salariale,
- . Comité technique paritaire (CTP), dialogue social,
- . Gestion prévisionnelle des emplois et compétences, organisation et suivi des recrutements,
- . Participation aux projets d'organisation ou de réorganisation des services,
- . Information et conseils des personnels et encadrants,
- . Veille réglementaire en matière d'hygiène et sécurité en lien avec l'ACMO,
- . Action sociale (CNAS, garantie maintien de salaire,)

Objectifs 2013 :

 Refonte du règlement intérieur

Poursuite du travail sur la thématique n°3 « régime indemnitaire – valorisation des contraintes
Mise en conformité du contrat garantie maintien de salaire

 Recrutements

Fin des procédures de recrutement sur décision du Conseil Communautaire du 28 février 2012
Recrutement poste Responsable Systèmes d'Informations (pour embauche au 1^{er} mars 2014)

 Participation au projet de l'Administration

Poursuite du travail sur la réalisation d'un référentiel emploi qui s'appuie sur l'organisation des services définies fin décembre 2012.

Réalisations et résultats obtenus :

 Evolution de la masse salariale :

	2012		2013	
	montant	Soit 32.61 % du Budget fonctionnement	montant	Soit 34.12 % du Budget fonctionnement
Masse salariale	2 972 259,77 €		3 268 239,96 €	
Dépenses réelles de fonctionnement	9 114 347,98 €		9 580 382,48 €	

L'évolution de la masse salariale 2013 :

- Année pleine pour les embauches réalisées en 2012 (décisions de décembre 2011 et février 2012)
- Remplacements congés maternité et congés maladie,
- Evolutions de carrière des agents et impact évolution du SMIC,
- Deux postes vacants en cours d'année :
 - o poste technicien maintenance informatique remplacée par la prestation de service Deuzzi,
 - o poste responsable centre technique catégorie B : modification de l'organisation dans l'attente de l'ouverture du centre aquatique, renfort de l'équipe maintenance pour assurer les roulements (agent de catégorie C contractuel)

□ Effectifs (agents présents au 31 décembre 2013)

- 96 agents sur postes permanents
- 1 apprenti
- 1 agents sur postes non permanents (besoin accroissement activité ou remplacement)
- 17 vacataires (culturel, gîte et jeunesse)

Action sociale : demandes d'aides CNAS

177 prestations (rentrée scolaire, naissance + fêtes des mères/pères, Noël, Garde enfants, secours, classe environnement, séjours vacances enfants, aide culturel enfant, accueil loisirs, chèque vacances...)

77 prestations traitées directement par les agents auprès du CNAS (avantages/réductions, billetterie spectacles, chèque lire/disque, coupons sports, séjours/vacances, tickets Cesu, prêts...)

□ Dossier soumis à l'avis du Comité Technique Paritaire (CTP) sur 4 séances

- plan de formation 2013,
- rapport sur dispositif d'accès à l'emploi de titulaire
- avenant n°3 « régime indemnitaire » du règlement interne, valorisation des contraintes
- avis sur projet d'organisation de service :
 - o service Petite Enfance : délégation de service public des Ets communautaires d'accueil jeunes enfants
 - o réorganisation des services et son fonctionnement
 - o réorganisation espaces jeunes et avis sur contrat d'apprentissage
- modification de temps de travail (un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe)
- garantie maintien de salaire : contrat de labellisation et participation de l'employeur
- 5 groupes de travail sur l'année pour préparer les décisions du CTP
- 3 groupes de travail ressources humaines (Elus du CTP) pour préparer les décisions et réflexions ressources humaines.

SYSTEME D'INFORMATIONS**Externalisation (DEUZZI)****Coordination du Service : Fabrice Loire****Responsable informatique : Fabien Duchamp****Technicien informatique : Bertrand Pascal****Assistante : Jennifer Marchand****Mission :**

- Mise en œuvre du schéma directeur du système d'informations,
- Gestion et maintenance du parc informatique (matériels, logiciels),
- Gestion de la téléphonie,
- Gestion du contrôle d'accès,
- Support technique aux utilisateurs des services de la COPAMO.

Objectifs 2013 :

- **Objectif 1 : ORGANISATION DU SERVICE** : Réorganisation fonction du contexte (projets divers, départ G.Marin)
- **Objectif 2 : MESSAGERIE** : Evolution du système de Messagerie
- **Objectif 3 : BUREAUTIQUE - SYSTEME** : Migration vers Office 2010 - Migration vers Windows 7
- **Objectif 4 : LOCAUX** : raccordement réseau informatique et télécom des locaux modulaires
- **Objectif 5 : RESEAU INTERSITES** : résolution des dysfonctionnements réseau intersites
- **Objectif 6 : MATERIEL** : renouvellement des postes de plus de 5 ans
- **Objectif 7 : CONTINUITÉ DE SERVICE** : fiabilisation et des sauvegardes
- **Objectif 8 : COMMUNICATION** : mise en place de Correspondants informatiques et d'un flash info

Réalisations et résultats obtenus :**Objectif 1 : ORGANISATION DU SERVICE**

- Intégration d'une assistante
- Utilisation et mise au point d'une procédure de gestion des arrivées de nouveaux agents.
- Poursuite du développement de procédures à destination du service support Deuzzi.
- Préparation et suivi Budget 2013.
- Evolution du contrat et de l'équipe Deuzzi
- Audit et prise en charge de la maintenance de l'Office de Tourisme.
- Développement du périmètre d'intervention et l'autonomie de l'assistante.

Objectif 2 : MESSAGERIE

- Apport des éléments techniques au Marché
- Organisation et supervision du déploiement de la solution de messagerie (Juin)
- Suivi de la phase d'exploitation par l'équipe Deuzzi

Objectif 3 : BUREAUTIQUE – SYSTEME

- Organisation et réalisation des migrations de 37 postes de travail

Objectif 4 : LOCAUX

- Définition des besoins en termes d'infrastructure informatique dans les locaux modulaires
- Organisation et suivi du marché copieurs
- Ordonnancement et dimensionnement du projet de mise en œuvre
- Achat des commutateurs et des prestations d'installation auprès de l'UGAP
- Pilotage du projet en lien avec le prestataire SPIE
- Interventions diverses permettant de finaliser l'opérationnalisation

Objectif 5 : RESEAU INTERSITES

- Différentes actions et tests effectués par le Service Informatique pour solutionner le problème
- Sans succès à ce jour : le problème est identifié sur les liaisons ERASME/Numéricâble (liaisons sans garantie de débit et de temps de rétablissement)

Objectif 6 : MATERIEL

- Remplacement des postes de travail et autres matériels actifs dans le cadre du budget voté pour 2013

Objectif 7 : CONTINUITÉ DE SERVICE

- Acquisition de NAS (stockage réseau) pour accueillir l'ensemble des sauvegardes
- Redéfinition des politiques de sauvegarde

Objectif 8 : COMMUNICATION

- Mise en place d'un groupe de Correspondants Informatiques (agents assurant un relai d'information sur les différents sites)
- Mise en place d'un Flash Info du Service Informatique (informations courantes, projets en cours, ...)

ANNEXES

ANNEXE 1

Délibération n° 050/08 du Conseil Communautaire (Approbation de l'organisation fonctionnelle)

ANNEXE 2

Délibération n° 071/08 du Conseil Communautaire (Délégations au Bureau et au Président)

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n°050/08

L'an deux mille huit
Le 29 avril à 18 h 00

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle d'Animation à St Laurent d'Agny, sous la présidence de M. Alain Estrade.

Date de convocation : 23/04/08

Nombre de membres :

En exercice 34

Présents 34

Votes 34

PRESENTS :Pierre Brocard, Isabelle Brouillet, Sylvie Broyer, Bernard Chatain, Marie-Claude Colomb, Marie-Magdeleine Couture, Pierre Dussurgey, Yves Dutel, Alain Estrade, Eric Famelart, Gérard Faurat, Christian Fromont, Pascal Furnion, Gérard Grange, Christelle Grosjean, Luc Jacoud, Charles Jullian, Danièle Morretton, Max Ollagnier, Pascal Outrebon, Michel Oziol, Jean-Paul Piquet, Michel Ruban, Adrien Spook, Martine Surrel, Jean-Paul Thoral, Françoise Tribollet, Franck Vergnon, Pierre Verguin, Gabriel Villard.

PROCURATIONS : Georges Glas est représenté par Christian Moliérac, Thierry Badel est représenté par Bernard Laperrière, Yves Gougne est représenté par Michèle Brottet, Jean-Yves Madec est représenté par Christine Perrot

SECRETAIRE DE SÉANCE : Pierre Brocard

**ADMINISTRATION
GENERALE**

**Approbation de
l'organisation
fonctionnelle**

Rapporteur : Alain Estrade, Président,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n°1418 du 18 janvier 2008,

Vu l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales par renvoi de l'article L5211-1 qui indique qu'afin de préparer les affaires sur lesquelles le conseil communautaire sera appelé à statuer au cours du mandat, ce dernier peut créer des commissions d'instruction composée de délégués communautaires,

Vu l'article 22 du code des marchés publics relatif à la commission d'appel d'offres,

Vu l'article 1609 noniès C du Code général des impôts relatif aux EPCI adoptant la taxe professionnelle unique et leur obligation de créer une commission locale d'évaluation des charges transférées,

Vu l'article L2143-3 du code général des collectivités territoriales relatif à la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées,

Vu le décret 85-565 du 30 mai 1985 (J.O. du 2 juin 1985) relatif aux comités techniques paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics modifié en dernier lieu par le décret n° 2003-1118 du 19 novembre 2003 (JO du 26 novembre 2003),

Vu la proposition du Bureau Communautaire,

Certifié exécutoire

Transmis en

Préfecture le

Notifié ou publié

le

Le Président

1/ Création des commissions d'instruction

Considérant qu'afin de faciliter la cohérence du projet communautaire, le bureau propose au conseil de créer sept commissions d'instruction articulées autour des délégations de fonction que le Président a consenti à chacun de ses vice-présidents.

- Commission Aménagement de l'espace, SCOT, Déplacements, Habitat, Agriculture et Environnement ;
- Commission Développement Economique, Tourisme et Emploi ;
- Commission Enfance et Jeunesse ;
- Commission Solidarité ;
- Commission Sports, Loisirs et Culture ;
- Commission Finances, NTIC ;

- Commission Patrimoine, Voirie et Ordures Ménagères.

Considérant qu'au sein de chacune de ces commissions, des groupes de réflexion pourront être créés afin de répartir la charge de travail (ceux-ci seront obligatoirement composés d'élus communautaires participant à la commission et pourront faire appel ponctuellement à l'expertise de personnes extérieures).

Le bureau propose que le nombre maximal de délégués dans chacune des commissions soit porté à huit membres en sus du vice –président (chaque délégué ayant ainsi la possibilité de participer à deux commissions). Il propose également que la commission se réunisse au moins trois fois par an pour initier, dans le cadre du projet communautaire, le programme et les objectifs de l'année, procéder à un premier bilan à mi parcours et enfin dresser le bilan des actions menées en fin d'année.

2/ Commissions obligatoires

Considérant qu'il y a lieu de créer dès à présent :

- la commission d'appel d'offres permanente composée du Président (ou son représentant) et de cinq délégués communautaires.
- la commission locale d'évaluation des charges transférées composée d'un représentant municipal désigné par chacune des communes.

Considérant qu'il est rappelé à titre indicatif qu'un comité technique paritaire et une commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées devront être créés avant la fin de l'année.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE ET ADOpte l'organisation fonctionnelle présentée,

RAPPELLE que l'élection dans les différentes commissions aura lieu lors de la prochaine séance du Conseil,

PRECISE que toutes les dispositions seront reprises dans le règlement intérieur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Alain ESTRADE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n°071/08

L'an deux mille huit
Le 27 mai à 18 h 00

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle d'Animation à St Laurent d'Agny, sous la présidence de M. Alain Estrade.

Date de convocation : 21/05/08

Nombre de membres :

En exercice 34

Présents 34

Votes 34

PRESENTS : Thierry Badel, Pierre Brocard, Isabelle Brouillet, Sylvie Broyer, Bernard Chatain, Marie-Claude Colomb, Pierre Dussurgey, Yves Dutel, Alain Estrade, Gérard Faurat, Christian Fromont, Pascal Furnion, Georges Glas, Yves Gougne, Gérard Grange, Christelle Grosjean, Luc Jacoud, Charles Jullian, Jean-Yves Madec, Danièle Morretton, Max Ollagnier, Pascal Outrebon, Michel Oziol, Jean-Paul Piquet, Michel Ruban, Adrien Spook, Martine Surrel, Jean-Paul Thoral, Françoise Tribollet, Franck Vergnon, Pierre Verguin, Gabriel Villard.

PROCURATIONS : Marie-Magdeleine Couture est représentée par Bernard Laperrière, Eric Famelart est représenté par Franck Thollet

SECRETAIRE DE SÉANCE : Isabelle Brouillet

Rapporteur : Alain Estrade, Président,

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 050/08 du Conseil Communautaire du 29 avril 2008 portant approbation de l'organisation fonctionnelle,

**ADMINISTRATION
GENERALE**

**Organisation
fonctionnelle**

**Délégations du Conseil
au Bureau et au
Président**

Considérant que dans un souci d'efficacité administrative et de bon fonctionnement du service public, le code permet au conseil d'un établissement public de coopération intercommunale de déléguer une partie de ses fonctions au bureau et au président,

Considérant que ce dispositif est en adéquation avec l'organisation fonctionnelle choisie pour ce mandat, il est proposé au conseil de renouveler sa confiance au bureau et au président pour la mise en œuvre de la politique du conseil dans la limite des crédits votés par celui-ci.

Oui l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DONNE délégation au bureau pour :

➤ **dans le domaine des moyens généraux :**

1- Généralités :

- adopter et réviser les différents règlements intérieurs applicables à l'utilisation des locaux de la collectivité,
- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
- statuer sur les conventions relatives aux services du centre de gestion notamment l'assistance juridique, la médecine professionnelle,... et autre service d'assistance,

2- Ressources Humaines :

- prendre toute décision ayant trait à la gestion courante du personnel hormis la création d'emploi permanent (notamment création d'emploi occasionnel et saisonnier, renouvellement de contrat, transformation de poste, modification du temps de travail, fixation des vacations et toutes indemnités, adoption et révision du règlement interne ...),

3- Finances :

- fixer les modalités de prise en charge des déplacements des élus dans le cadre de leurs missions et prendre toute mesure visant à confier un mandat spécial aux élus communautaires,
- constituer l'ensemble des dossiers de subventions et solliciter les différents organismes partenaires de la communauté pour les actions relevant du domaine de ses compétences (contrats pluriannuels et autres aides),

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le
Notifié ou publié
le
Le Président

4- Marchés publics :

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur au seuil défini par décret pour les marchés en procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants et décisions de poursuivre lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- conclure les protocoles transactionnels dans le cadre des marchés et contrats et définir, si besoin, les conditions d'application des pénalités contractuelles,
- approuver les conventions constitutives de groupement de commandes de l'article 8 du code des marchés publics favorisant la mutualisation des moyens,
- fixer la prime en cas de concours de maîtrise d'œuvre ou dans le cadre de toute consultation lorsqu'un début de prestation est sollicité afin de permettre d'éclairer le choix de la collectivité,

➤ Dans le domaine patrimonial et économique :

- décider de la conclusion du louage de choses immeubles pour une durée n'excédant pas 12 ans,
- statuer sur les transactions immobilières liées à la commercialisation des parcs d'activités définis d'intérêt communautaire,
- statuer sur les DIA reçues dans le cadre du droit de préemption urbain délégué à la COPAMO sur les ZAE communautaires, et décider le cas échéant d'exercer ce droit de préemption pour les opérations qui le justifient,
- lancer les procédures de DUP,
- statuer sur les réserves émises à l'issue des enquêtes préalables à la DUP, lorsque celles-ci n'ont pas pour objet de majorer le coût de l'opération,
- définir les offres en cas de procédure d'expropriation ainsi que les indemnités annexes,
- autoriser le Président à déposer au nom de la Communauté de Communes les permis de construire et de démolir nécessaires à la réalisation des travaux arrêtés par le Conseil,

➤ Dans le domaine culturel :

- nommer le titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles destinée aux lieux de spectacles aménagés pour des représentations publiques et aux diffuseurs de spectacles qui ont en charge, dans le cadre d'un contrat, de l'accueil du public, de la billetterie, et de la sécurité des spectacles (gestion directe de la salle Jean Carmet par la Communauté de Communes),
- statuer sur les conventions habituelles visant à permettre le bon fonctionnement du centre culturel (convention FNAC, Cup Services, mise à disposition UTA, BICC, opération type « Chèque culture », « Chèque Cinéma », « carte M'RA », « les Toiles de l'Ouest », partenariat avec l'association « Le temps d'un film », demandes d'exonération de droits applicables à la location de la salle Jean Carmet, demandes d'accueil en résidence à la salle Jean Carmet et en fixer les modalités,...)

➤ Dans le domaine de l'environnement et l'agriculture :

- statuer sur les plans de gestion et d'actions, les programmes sur les ENS ainsi que leur mise en œuvre par des partenariats avec notamment l'ADASEA, l'ONF, la Chambre d'agriculture, la SAFER, la DDAF, agriculteurs, ...
- statuer sur le recours aux brigades vertes,

➤ Dans le domaine de l'emploi, la solidarité et la jeunesse :

- statuer sur les dispositifs d'accompagnement des personnes en grande difficulté d'insertion (conventions d'aide à la mobilité, aide à l'obtention du permis de conduire, ...),
- statuer sur les différents moyens permettant de favoriser l'émergence d'un véritable service intercommunal de proximité notamment, avec le FLIAJ, l'ANPE, la MIFIVA, la MILISOL, le GRETA, ...)
- statuer sur l'organisation des manifestations en faveur de la jeunesse,

➤ Dans le domaine du logement :

- au titre du PLH, statuer sur les demandes d'aides ainsi que sur les différentes conventions nécessaires à sa mise en œuvre,

Considérant que le Président doit être en mesure de réaliser les actes permettant le fonctionnement quotidien de l'administration intercommunale,

DONNE délégation à Monsieur le Président pour :

➤ **dans le domaine des moyens généraux :**

1- Généralités :

- *intenter les actions en justice ou défendre la communauté dans les actions intentées contre elle dans tous les domaines relevant de sa compétence :*
 - a. devant l'ensemble des juridictions administratives, tant en 1^{ère} instance, qu'en appel ou qu'en cassation, en excès de pouvoir comme en plein contentieux,
 - b. devant l'ensemble des juridictions judiciaires, tant en 1^{ère} instance, que par voie de l'appel ou de la cassation, notamment pour se porter partie civile et faire prévaloir les intérêts de la communauté devant les juridictions pénales,
- *passer les contrats d'assurances, accepter et affecter les indemnités de sinistre y afférentes, prendre en charge le règlement des sinistres dont le montant est inférieur à la franchise contractée auprès de la compagnie d'assurance,*

2- Ressources Humaines :

- *fixer les modalités de défraiement des stagiaires,*
- *définir les astreintes et permanences après avis du CTP,*
- *statuer sur la répartition du régime indemnitaire*

3- Finances :

- *créer, modifier ou supprimer l'ensemble des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services et en définir les conditions et modalités (indemnité de responsabilité au régisseur, fixation du montant maximal de l'encaisse, ...),*
- *réaliser les emprunts destinés au financement des investissements dans la limite des inscriptions budgétaires et de passer à cet effet les actes nécessaires,*
- *conclure les lignes de trésorerie nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité,*
- *mettre à jour les tarifs suite aux modifications imposées par les organismes extérieurs partenaires (tarifs d'entrée réglementés, valeur de chèques, ...)*

4- Marchés publics :

- *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini par décret (marché en procédure adaptée) ainsi que toute décision concernant leurs avenants et décisions de poursuivre lorsque les crédits sont inscrits au budget,*

➤ **Dans le domaine patrimonial et économique :**

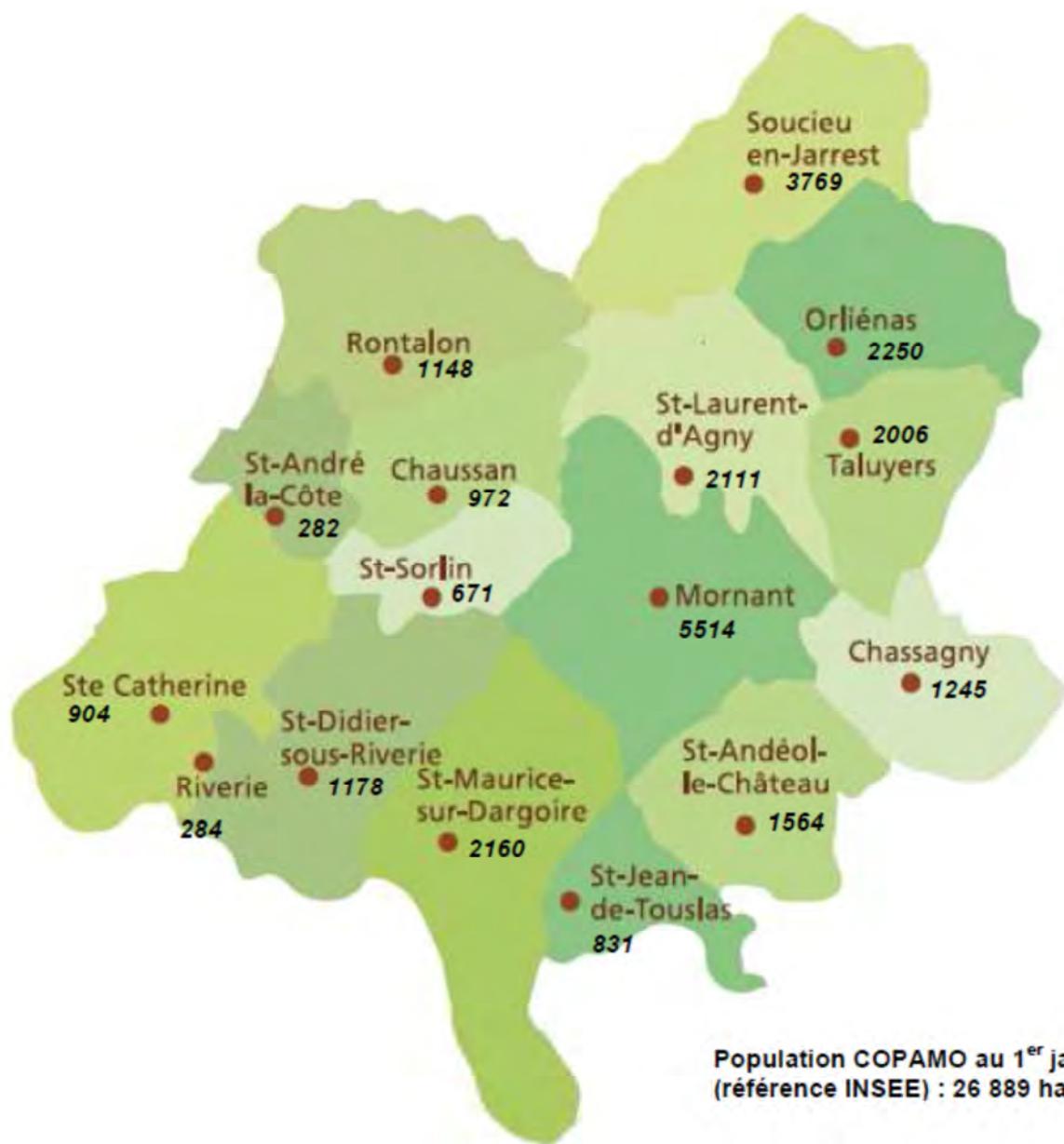
- *décider de la révision du louage de choses immeubles pour une durée n'excédant pas 12 ans,*
- *décider de la conclusion et de la révision du louage des biens mobiliers,*
- *décider de l'aliénation de gré à gré des biens mobiliers jusqu'à 5 000€,*
- *déposer au nom de la Communauté de Communes les déclarations de travaux,*

➤ **Dans le domaine culturel :**

- *signer les contrats à intervenir avec les troupes théâtrales, artistes et orchestres dans le cadre de la programmation culturelle approuvée par le conseil,*
- *assurer l'exploitation de l'établissement cinématographique (conventionnements, titulaire de l'autorisation et de la carte CNC),*

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Alain ESTRADE



Population COPAMO au 1^{er} janvier 2013
(référence INSEE) : 26 889 habitants